



BIBLIOTHECA ARABO-ROMANICA ET ISLAMICA

Empreintes espagnoles dans l'histoire tunisienne

Études réunies

par Sadok Boubaker et Clara Ilham Álvarez Dopico

Empreintes espagnoles dans l'histoire tunisienne

UNIVERSITÉ D'OVIEDO
SEMINAIRE D'ÉTUDES ARABO-ROMANES
BIBLIOTHECA ARABO-ROMANICA ET ISLAMICA

Sous la direction de Juan Carlos Villaverde Amieva

VOLUME 6



EMPREINTES ESPAÑOLES

DANS

L'HISTOIRE TUNISIENNE

Études réunies par

SADOK BOUBAKER

&

CLARA ILHAM ÁLVAREZ DOPICO

GIJÓN

EDICIONES TREA, S. L.

2011

Première édition: octobre 2011

© Les auteurs, 2011

© De cette édition: Ediciones Trea, S. L., 2011
c/ María González La Pondala, 98, nave D
Polígono Industrial de Somonte
33393 Sotiello - Cenero, Gijón (Asturias, Espagne)
Téléphone +34 985 30 38 01 - Fax +34 985 30 37 12
www.trea.es - trea@trea.es

Composition: Mercantil Asturias, S. A.

Mise en page: Garábica, Sear & Cía.

Couverture: Impreso Estudio

Impression: Mercantil Asturias, S. A.

Reliure: Mercantil Asturias, S. A.

ISBN: 978-84-9704-612-1

Dépôt légal: As.-5582/11

Tous droits réservés.

La reproduction totale ou partielle de ce livre ainsi que son traitement informatique, sa transmission sous toute forme ou par tout moyen, qu'il soit électronique, mécanique ou par photocopie, par enregistrement ou d'autres procédés, sont interdits sans accord préalable et écrit d'Ediciones Trea, S. L.

Imprimé en Espagne - Printed in Spain

SOMMAIRE

En guise d'introduction. Quelles empreintes espagnoles dans l'histoire tunisienne ?	7
« L'empereur Charles Quint et le sultan hafside Mawlāy al-Ḥasan (1525-1550) » par SADOK BOUBAKER	13
« Deux notes sur <i>Al-anwār an-nabawiyya</i> de Ibn ʿAbd ar-Raḥīʿ al-Andalusī » par LOTFI AÏSSA	83
« La <i>Colonia Trinitaria</i> de Francisco Ximénez : une source pour la <i>Relation</i> du médecin marseillais J.-A. Peyssonnel » par CLARA ILHAM ÁLVAREZ DOPICO	105
« Les Soler de Minorque. Agents de la normalisation des relations entre l'Espagne et Tunis (1786-1828) » par KAMEL JERFEL	169

La *Colonia Trinitaria* de Francisco Ximénez :
une source pour la *Relation*
du médecin marseillais J.-A. Peyssonnel

par CLARA ILHAM ÁLVAREZ DOPICO

Parmi les récits de voyage qui décrivent la Régence ottomane de Tunis au XVIII^e siècle, la *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*¹ du médecin Jean-André Peyssonnel, fruit de son voyage dans la Tunisie beylicale entre mai 1724 et février 1725, a suscité un intérêt particulier et son discours a été longuement analysé. Comme il ne pouvait en être autrement, par la suite, sa *Relation* épouse le genre du récit de voyage et la forme et le contenu, tout comme les thèmes traités ou passés sous silence, en suivent la tradition. Il décrit son itinéraire, les paysages traversés, les sociétés rencontrées et leurs mœurs. Et, toujours suivant la norme, le voyageur marseillais complète ses observations par celles de ses contemporains et de ceux qui l'ont précédé sur les chemins des Régences barbaresques. Néan-

¹ L'éditeur ADOLPHE JULES CESAR DUREAU DE LA MALLE (1777-1857) ordonne et arrange les manuscrits conservés du marseillais et publie sa *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du Roi en 1724 et 1725 par Jean André Peyssonnel* dans le premier volume de ses *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger par Peyssonnel et Desfontaines*, Paris (Librairie De Gide), 1838. Le deuxième volume est consacré au récit du botaniste René-Louis Desfontaines (1750-1833), intitulé *Fragments d'un voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger, fait de 1783 à 1786*.

moins, le mélange exceptionnel de l'observation directe et de l'ouï-dire dans le discours de Peyssonnel dilue parfois sa propre voix. Il importe donc d'identifier les sources qui sont à l'origine des lettres du marseillais afin de distinguer ses propres observations et ses véritables réactions face à la réalité qu'il découvre. Il sera question ici d'une source non identifiée en tant que telle à ce jour : la *Colonia Trinitaria de Túnez* du trinitaire espagnol fray Francisco Ximénez de Santa Catalina qui s'avère être la source principale de plusieurs lettres du voyageur français. La lecture comparée de ces textes nous permettra, d'une part, de rendre justice à la voix du père Ximénez et, d'autre part, de mettre en valeur le véritable apport des observations de Jean-André Peyssonnel.

JEAN-ANDRÉ PEYSSONNEL, SON RÉCIT ET SES SOURCES

La personne et l'œuvre de Jean-André Peyssonnel (1694 - 1759) ont fait l'objet de plusieurs études qui nous présentent ce médecin marseillais comme un académicien de province nommé, très jeune, correspondant des Académies des Sciences de Paris et de Montpellier. En 1838, une première biographie du médecin Peyssonnel est esquissée par son éditeur Dureau de la Malle. Une brève notice est incluse dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum* de Gustav Wilmanns et Theodor Mommsen en 1881. Auguste Rampal, dans un article de 1907, offre des renseignements intéressants et un arbre généalogique de la famille Peyssonnel. Plus récemment, Denise Brahimi réalise l'étude la plus détaillée sur sa figure. Ensuite une mise à jour et une synthèse sont proposées par Lucette Valensi en 1987 et 2008².

² GUSTAV WILMANNS et THEODOR MOMMSEN, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, tome VIII – *Inscriptiones Africae Latinae*, Berolini (Apud Georgium Reimerum), 1881, p. xxv. AUGUSTE RAMPAL, « Une relation inédite du voyage en Barbarie du médecin naturaliste marseillais Peyssonnel », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 2 (1907), pp. 317-339. DENISE

Après ses années de formation, entre 1710 et 1712, il commence à voyager, aux Antilles d'abord et à l'embouchure du Mississippi, puis en Égypte en 1714. C'est entre mai 1724 et février 1725 qu'il parcourt la Régence de Tunis pour réaliser des études d'histoire naturelle dans le cadre d'une mission scientifique. A son retour, il s'installe comme médecin du Roi en Guadeloupe³ où, excepté le temps d'un voyage en Europe en 1756, il résidera jusqu'à sa mort en 1759.

Pour interpréter l'ouvrage de Peyssonnel force est de prendre en compte les raisons qui l'ont poussé à réaliser son voyage en Barbarie. Auguste Rampal avance la volonté de suivre les pas de son père, Charles Balthazar de Peyssonnel (1642 - 1720), qui aurait voyagé en Égypte et en Tunisie selon le médecin et historien marseillais Claude-François Achard⁴ (1751-1809). Peyssonnel lui-même signale dans la préface et dans la septième lettre de sa *Relation* qu'il voyage par ordre du Roi et que, de ce fait, la protection royale lui assure l'accueil du Bey et du consul français dans la Régence. Néanmoins, il s'agirait d'un voyage réalisé à l'initiative de Peyssonnel⁵ sans inten-

BRAHIMI, *Voyageurs français du XVIII^e siècle en Barbarie*, Lille (Université Lille III), 1976, pp. 40-65. LUCETTE VALENSI, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, Paris (Éditions La Découverte), 1987 et « Jean-André Peyssonnel », dans François Pouillon (éd.), *Dictionnaire des Orientalistes de langue française*, Paris (EHESS - IIESMM - Karthala), 2008, pp. 756-757.

³ Sur ses dernières années en Guadeloupe, voir H. VOILLAUME, « Un marseillais aux Antilles : Jean-André de Peyssonnel », *Généalogie et Histoire de la Caraïbe. Bulletin*, 7 (1989), pp. 49-58.

⁴ CLAUDE-FRANÇOIS ACHARD, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin, par une Société de Gens de Lettres. Histoire des hommes illustres de la Provence*, Marseille (Imprimerie Jean Mossy), 1787, t. IV, s. v. « Peyssonnel », pp. 81-82. Une notice biographique de son frère Charles Peyssonnel, avocat au Parlement et consul de France à Smyrne, et sa famille dans ANNE MÉZIN, *Les consuls de France au siècle des lumières (1715-1792)*, Paris (Direction des Archives et de la Documentation. Ministère des Affaires Étrangères), 1998, pp. 487-490.

⁵ Sur les motivations du voyage de Peyssonnel, voir A. RAMPAL, « Une relation inédite du voyage en Barbarie de Peyssonnel », 1907, pp. 317-333, et « La correspondance de Barbarie de J. A. Peyssonnel et le but véritable de son voyage (1724-1725) », *Revue Tunisienne*, xiv (1917), pp. 388-399.

tion diplomatique ou politique⁶ comme c'était alors la norme et ses protecteurs ne lui demandent pas de rapports. Il rédige cependant de longues lettres au cours de son voyage, adressées à divers destinataires : son protecteur, l'abbé Jean-Paul Bignon, conseiller d'État et bibliothécaire royal ; le naturaliste Antoine de Jussieu ; le géographe Guillaume Delisle ; et Pierre Chirac, surintendant du Jardin Royal des plantes médicinales de Paris et plus tard Premier médecin du roi Louis XV.

Ce ne sont pas ces lettres mais la reprise postérieure de ses observations dans un récit continu, le ms. 1373 de la Bibliothèque Municipale d'Avignon⁷, qui montre bien l'intention du voyageur. Peyssonnel veut s'adresser à un public plus large. En effet, la formule épistolaire n'est qu'un recours habituel dans la littérature contemporaine, notamment dans la littérature de voyage. Quel était donc l'objet ultime du récit ? À l'intention encyclopédique des lettres, exprimée par Peyssonnel lui-même dans sa première lettre à l'Abbé Bignon⁸, s'ajoute le propos personnel de l'auteur qui veut

⁶ « Comme vous n'avez point eu de commission expresse du Roy pour faire ce voyage auquel vous vous êtes déterminé de vous-même... », cité par A. RAMPAL, « La correspondance de Barbarie de Peyssonnel », 1917, p. 393.

⁷ Le manuscrit est découvert par Auguste Rampal, membre de la Société de Géographie de Marseille. Il le suppose conçu pour sa circulation parmi les membres de l'Académie de Marseille. Après sa comparaison avec les lettres publiées par Dureau de La Malle, Rampal conclut que : « le manuscrit d'Avignon reproduit avec de nombreuses transpositions, plusieurs suppressions et diverses adjonctions, la plupart des lettres écrites par Peyssonnel à l'abbé Bignon au cours de son séjour en Barbarie » (A. RAMPAL, « Une relation inédite du voyage en Barbarie de Peyssonnel », 1907, p. 317). Dans sa réédition annotée de 1987, Lucette Valensi propose en italique les adjonctions du manuscrit inédit aux lettres éditées par Dureau de La Malle. Ce manuscrit n'étant pas daté, Rampal pense que ce récit est composé par Peyssonnel à son retour en Provence. Quant à Denise Brahimi, elle suppose qu'il a été écrit après son installation en Guadeloupe, c'est-à-dire après 1726 (*Voyageurs français en Barbarie*, 1976, p. 44).

⁸ « Il sera mêlé d'histoire naturelle, des descriptions des plantes et des animaux, du progrès des maladies et des moyens de les guérir, ... des observations sur la géographie tant ancienne que moderne. Je chercherai et je noterai les manuscrits arabes, les inscriptions, les médailles et les statues. Je ne négligerai point l'histoire des pays où je passerai ; enfin ce sera un mélange

être reconnu comme érudit : « connaître, faire connaître et faire reconnaître ses mérites »⁹.

En effet, les observations de Peyssonnel connaissent une diffusion immédiate, notamment son étude sur la nature animale du corail¹⁰. Ses manuscrits sont lus à l'Académie de Marseille et ses contemporains s'en font l'écho. C'est le cas du chapelain anglais Thomas Shaw¹¹ qui, cependant, ne lui rend pas assez justice¹². Un siècle plus tard, à la veille de la conquête française d'Alger le public vit un regain

de tout ce qui peut concerner la physique, l'histoire et les belles lettres » (L. VALENSI, *Voyage dans la Régence de Tunis*, 1987, pp. 41-42, « Lettre première. A monsieur l'abbé Bignon, Conseiller d'État. Tunis, 1^{er} juin 1724 »).

⁹ L. VALENSI, *Voyage dans la Régence de Tunis*, 1987, p. 15.

¹⁰ Il fut le premier à reconnaître l'animalité du corail et le sortir du règne végétal pour en faire un animal. Ses observations sont consignées dans un manuscrit inédit, *Traité du Corail*, déposé dans la bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, ms. 1035-1036. Une première analyse et sa traduction en anglais sont faites par WILLIAM WATSON, « An Account of a Manuscript Treatise, presented to the Royal Society, intituled 'Traité du Corail' by the Sieur de Peyssonnel », *The Philosophical Transactions of the Royal Society*, vol. 47 (1743), pp. 445-469, article traduit en français par le propre Peyssonnel en 1756. Plus tard, P. FLOURENS analyse à nouveau ce manuscrit dans « Analyse d'un ouvrage manuscrit intitulé 'Traité du Corail' », *Annales des Sciences naturelles. Zoologie et Biologie animale*, série 2, n° 9 (1838), pp. 334-351, et « Analyse d'un ouvrage manuscrit intitulé 'Traité du Corail' par le Sieur de Peyssonnel », *Journal des Savants*, février 1838, pp. 108-122.

¹¹ Thomas Shaw, chapelain des comptoirs anglais à Alger entre 1720 et 1732, visite la Régence beylicale de Tunis en 1727. Il est l'auteur de *Travels and Observations relating to several parts of Barbary and Levant*, Oxford, 1738. La traduction française, intitulée *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques et mêlées, sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte, et l'Arabie Pétrée, avec des cartes et des figures*, parue à La Haye en 1743, sera une référence obligée pour les naturalistes français.

¹² Thomas Shaw écrit dans sa préface : « M. Bernard Jusseau, frère du professeur de ce nom à Paris, m'a aussi permis de copier les inscriptions qui concernent Lambèse, sur le manuscrit de M. Poissonel, qui a voyagé depuis peu dans la plus grande partie de ces Royaumes, aux dépens du Roi de France. En effet, ces inscriptions et plusieurs autres, qui se trouvent dans ce même manuscrit, valent bien la peine d'être considérées avec attention ». Plusieurs auteurs signalent la dette de Shaw envers Peyssonnel et considèrent cette mention insuffisante. Voir à ce propos : DUREAU DE LA MALLE dans son introduction, t. I, p. xiv ; SIR ROBERT LAMBERT PLAYFAIR, « Episodes de l'histoire des relations de la Grande Bretagne avec les Etats barba-

d'intérêt pour ses écrits et, en 1830, Jean Alexandre C. Buchon publie certaines lettres de Peyssonnel dans la *Revue Trimestrielle*¹³. Mais c'est en 1838 que paraîtra sa *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie, fait par ordre du Roi en 1724 et 1725*, élaborée à partir de quatorze lettres trouvées dans les archives de la famille Jussieu¹⁴, au premier volume de l'ouvrage édité par Adolphe Dureau de la Malle sous le titre *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*¹⁵. Il faudra attendre 1987 pour une édition annotée par Lucette Valensi qui tient compte de tous les textes connus de Peyssonnel. Néanmoins, les passages archéologiques et épigraphiques ont été retranchés à la demande de l'éditeur et c'est la raison pour laquelle les références au texte de Peyssonnel dans ce travail renvoient à la première édition de Dureau de La Malle en signalant seulement les pages pour alléger les notes¹⁶. Finalement, en 2004, paraît une traduction en arabe des lettres correspondant au voyage dans la Régence de Tunis¹⁷.

Les citations, peu fréquentes il est vrai, dont le récit de Peyssonnel est parsemé nous donnent une idée de la formation de cet aca-

resques avant la conquête française », *Revue Africaine*, t. XXII (1878), pp. 305-319 et 401-433, p. 405 ; D. BRAHIMI, *Voyageurs français en Barbarie*, p. 105.

¹³ Jean Alexandre C. Buchon (1791 - 1846), historien et journaliste, est le fondateur de la revue. Les textes de Peyssonnel sont publiés dans la *Revue Trimestrielle*, t. III (1830).

¹⁴ A. RAMPAL, « La correspondance de Barbarie de J. A. Peyssonnel », 1917, p. 318. Sur la relation de J.-A. Peyssonnel et le naturaliste André de Jussieu, voir ERNEST THÉODORE HAMY, « Peyssonnel et Antoine de Jussieu », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 2 (1907), pp. 341-348.

¹⁵ DUREAU DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, Paris (Librairie De Gide), 1838, vol. I. Pour sa part, Auguste Rampal suppose que l'édition de Dureau de la Malle est retouchée, et NOËL DUVAL confirme ce propos après le collationnement des originaux conservés aux archives de l'Académie des Sciences dans « La solution d'une énigme : les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1965, pp. 94-135, p. 97.

¹⁶ L'ouvrage déjà cité *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, avec présentation et notes de Lucette Valensi, Paris (Éditions La Découverte), 1987.

¹⁷ *Ar-riḥla ilā Tūnis (1724)*, édition annotée en arabe par Mohamed Larbi Snoussi, avec préface de Denise Brahimi, Tunis (Centre de Publications Universitaire), 2004.

démicien marseillais. L'allusion à ses contemporains prétend valider ou corriger leurs informations à travers ses propres observations. Il connaît bien les études de Jussieu en sciences naturelles. Il voyage muni de la cartographie de François Berthelot¹⁸, de celle de l'Afrique romaine de Guillaume Delisle¹⁹ et d'un portulan imprimé en Hollande intitulé *Flamme de mer*²⁰. D'autre part, avec ses références aux classiques, Peyssonnel cherche à s'aligner sur ses prédécesseurs et à légitimer son propre discours. Ainsi, la *Relation d'un voyage du Levant* de Pitton de Tournefort²¹, la *Description de l'Afrique* de Luis del Mármol Carvajal²² ou le *Dictionnaire Historique* de Louis Moreri²³, se comptent parmi ses lectures.

¹⁸ « ... telle qu'elle est marquée sur la carte de M. Berthelot, hydrographe de la ville de Marseille », p. 14. François Berthelot, professeur d'hydrographie à Marseille, est l'auteur de la *Nouvelle carte de la Méditerranée* en 1689, *Abrégé de navigation* en 1691 et *Traité de la navigation* paru en 1719.

¹⁹ Guillaume Delisle (1675-1726), cartographe, enseigna la géographie au jeune roi Louis XV et fut nommé Premier géographe du roi et pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences. Il produisit et édita cent cartes. Peyssonnel parle des « mémoires sur lesquels M. Delisle s'est réglé pour former sa carte de la Barbarie » (p. 14). Il s'agit peut être de la *Carte de la Barbarie, de la Nigritie et de la Guinée* de 1707.

²⁰ « Comme le décrit le *Flamme de mer* imprimé en Hollande » (p. 16).

²¹ Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708), botaniste et explorateur, voyage en 1700 - 1702 par ordre du roi Louis XIV pour étudier la flore des pays du Levant et rédige à son retour sa *Relation d'un voyage au Levant fait par ordre du roi*, publiée après sa mort en 1717. Il s'agit d'un ouvrage composé par douze lettres adressées au Comte de Pontchartrain Louis Phélypeaux.

²² Luis del Mármol Carvajal (1520-1600) suivit Charles Quint en Afrique et y resta captif huit ans. Il s'agit de son œuvre *Descripción general del África, sus guerras y vicisitudes, desde la fundación del mahometismo hasta el año 1571*, 1573. Son récit est repris par plusieurs auteurs, notamment par le cartographe Nicolas Sanson (1600-1667), *L'Afrique en divers traiteuz de geographie et d'histoire (...) Partie de Barbarie ou sont les royaumes de Tunis et Tripoli, tirés de Sanut, de Marmol & C.*, Paris, 1656. Mais Peyssonnel aurait peut être connu l'édition française *L'Afrique de Marmol de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablandcourt*, Paris (L. Billaine), 1667, 3 vols.

²³ LOUIS MORERI (1643-1680), *Le Grand Dictionnaire historique ou Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Lyon, 1671, éditions successives, révisées et complétées, jusqu'à la vingtième et dernière publiée à Paris en 1759. Moreri, prêtre et docteur en théologie, dédie son *Dictionnaire* à Gaillard de Longjumeau, évêque d'Apt, où il fut nommé aumônier.

L'Histoire du royaume d'Alger de Jacques Philippe Laugier de Tassy²⁴, une des sources de Peyssonnel, mérite une attention particulière. Il ne s'en tient pas à la simple citation et en tire aussi de longs passages. Ainsi, dans sa treizième lettre concernant la description du gouvernement d'Alger, Peyssonnel avertit que, « avant de finir cet article, il est à propos d'y ajouter l'extrait d'un livre nouvellement imprimé aux Pays-Bas, intitulé *Histoire du Royaume d'Alger*, par M. Laugier ». Peyssonnel s'en sert à bon escient et choisit ce qui est conforme à sa propre pensée. Ainsi, il observe à propos d'Alger : « j'ai trouvé le détail de la ville et la milice d'Alger très juste aussi m'en suis-je servi, mais s'il m'est permis de dire mon sentiment sur cet ouvrage, je l'ai trouvé trop rempli d'histoiettes romanesques très bien écrites, c'est la vérité, mais trop habiles à notre mode. L'histoire ancienne y est fort obscure et peu juste, et la moderne peut être mise avec plus de jour »²⁵.

Il est intéressant de signaler par ailleurs que, même si Peyssonnel cite ponctuellement des auteurs d'ouvrages édités – certains comptent parmi les destinataires de ses *Lettres* – il ne fait pas preuve des mêmes scrupules avec d'autres textes manuscrits que ses contemporains lui montrent sur place. C'est le cas de sa lettre au comte de Maurepas, Ministre de la Marine, datée du 25 avril 1725 à La Calle²⁶. Peyssonnel recommande dans sa lettre l'achat de l'île de Tabarque

²⁴ Jacques Philippe Laugier de Tassy, chancelier du consulat à Alger entre 1717 et 1718 puis commissaire de la marine à Amsterdam en 1725, est l'auteur de *Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice, politique et commerce*, Amsterdam (Henri du Sauzet), 1725. Une traduction et adaptation anglaise est faite en 1728 par Joseph Morgan, consul britannique à Tunis de 1700 à 1720. On dispose aussi d'une traduction italienne, réalisée à partir de l'édition anglaise, avec des chapitres ajoutés sur la Tunisie, la Libye et le Maroc, intitulée *Istoria degli stati di Algeri, Tunisi, Tripoli e Marocco, trasportata fedelmente dalla Lingua Inglese nell'Italiana*, in Londra [mais Venise], MDCCLIV.

²⁵ D. BRAHIMI, *Voyageurs français en Barbarie*, 1976, p. 47, lettre du 28 mai 1726.

²⁶ Il s'agit de Jean-Frédéric Phélypeaux (1701-1781), comte de Maurepas, Secrétaire d'État à la Marine du roi Louis XV de 1723 à 1749. Cette lettre est analysée par D. BRAHIMI dans « Témoignages sur l'île de Tabarque au XVIII^e siècle », *Revue de l'Occident Musulman et de*

afin d'éviter la concurrence génoise dans la région. La forme et le contenu de sa lettre surprennent d'autant plus que le marseillais ne se prête pas ailleurs à ce genre de réflexions théoriques. L'on identifie ici l'emprunt de son argumentation à Jean-Pierre Pignon, consul de France à Tunis, qui adressera une lettre dans les mêmes termes au ministre à peine quelques mois plus tard, le 18 juillet 1725²⁷. Mais ce n'est pas la seule source passée sous silence.

DES SOURCES PASSÉES SOUS SILENCE

Jean-André Peyssonnel semble être le premier européen à découvrir les terres méridionales de la Régence de Tunis. Ses contemporains, ses premiers lecteurs, s'intéressent donc à ses descriptions géographiques et à ses observations sur l'archéologie latine. En effet, si l'on considère la *Relation* de Peyssonnel dans son ensemble, une part importante de ses observations concerne l'archéologie et l'épigraphie latine. L'attention prêtée à ce sujet répond à la tradition des récits de voyage mais ne s'ajuste pas à la personnalité et à la formation de ce médecin marseillais²⁸. Cette occupation ne semble pas convenir « à cet adversaire des études latines, à ce contempteur de l'enseignement classique et jésuitique, à ce moderniste convaincu et militant » comme le dépeint Denise Brahimi. Peyssonnel lui-même nous explique ses raisons en affirmant à ce propos dans sa dix-septième lettre que « tout homme qui veut se dire savant doit savoir

la Méditerranée, 7 (1970), pp. 15-33. Voir aussi D. BRAHIMI, *Voyageurs français en Barbarie*, 1976, p. 45.

²⁷ La lettre de Jean-Pierre Pignon a été éditée par EUGÈNE PLANTET, *Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour*, Paris (Alcan), 1893-1899, t. II, p. 171.

²⁸ Dans ce sens, Daniel Nordman, dans son compte-rendu de l'édition annotée de Lucette Valensi, observe que « il les a recopiées [*les inscriptions latines*] sans grande conviction : ces passages, de fait, se détachent aisément du texte » (*Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 43, n° 6, 1988, pp. 1370-1372).

déchiffrer les inscriptions latines ». Au-delà d'un souhait d'exhaustivité dans ses observations, Peyssonnel se serait senti obligé moralement de traiter ces thèmes, de répondre aux attentes de ses interlocuteurs et d'y consacrer une bonne partie de ses lettres. En ce sens, la préface de Dureau de La Malle à la première édition de la *Relation* de Peyssonnel nous présente ce dernier comme archéologue ou épigraphiste et non comme naturaliste, même s'il relève des erreurs dans ses observations sur des sites comme Sbeitla²⁹.

C'est précisément ce voyage de Kairouan au Kef en passant par le site de l'ancienne Sbeitla, recueilli dans sa lettre à l'abbé Bignon du 3 août 1724, qui étonne ses lecteurs. En 1916, Charles Monchicourt doute de cet itinéraire invraisemblable et des indications topographiques erronées et nie la réalité de cette excursion vers le sud³⁰. En réponse à l'article de Monchicourt, Auguste Rampal défend la mémoire du marseillais qui, d'après lui, témoignerait d'une curiosité digne de louanges en s'intéressant aux antiquités et objecte que l'intérêt ultime du voyage serait l'histoire naturelle et que Peyssonnel aurait bien « rempli sa mission de naturaliste »³¹. Pour sa part, M. Emerit constate que les dates portées sur les lettres de Peyssonnel à l'abbé Bignon sont parfois fantaisistes³². C'est en 1965 que Noël Duval apporte des éclaircissements au supposé voyage de Peyssonnel à Sbeitla³³. Le marseillais s'impose la tâche de vérifier la *Carte* de

²⁹ « Il est à remarquer que Peyssonnel place Suffetula à six lieues environ de l'ancienne Marazana. De sa part, Thomas Shaw (vol. I, p. 259) dit que Spaitla ou Suffetula est à douze lieues au sud de Keff. Or, dans la carte de M. Lapie, Keff et Spaitla sont à vingt-cinq lieues de distance, et il y a quinze lieues au moins entre Spaitla et Marazania » (DUREAU DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 1838, p. 118).

³⁰ CHARLES MONCHICOURT, « Le voyageur Peyssonnel de Kairouan au Kef et à Dougga (août 1724) », *Revue Tunisienne*, t. XXIII (1916), pp. 266-277 et 356-364.

³¹ A. RAMPAL, « La correspondance de Barbarie de J. A. Peyssonnel », 1917, pp. 388-399.

³² M. EMERIT, « Un mémoire inédit de l'abbé Raynal sur la Tunisie », *Revue Tunisienne*, troisième série, I (1948), p. 131, note 2.

³³ N. DUVAL, « La solution d'une énigme : les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », 1965, pp. 94-135.

Guillaume Delisle mais, il fait fausse route et, partant vers le nord-ouest, il laisse derrière lui le site de Sbeitla au sud-ouest. Pour ne pas reconnaître son échec, il invente les descriptions du site antique et même des inscriptions qu'il aurait copié sur place :

M · C · LINARIO PROCONS
REIPVBLI... ROMAE OB PIE
TATEM ET OBEDIENTIAM
DD · PP ·

L'invention d'inscriptions latines n'est qu'un *topos* classique pour augmenter la crédibilité d'une falsification. D'ailleurs, Gustav Wilmanns, qui confie à Theodor Mommsen l'élaboration du volume VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* consacré aux inscriptions de l'Afrique latine, se méfie déjà de cette inscription recueillie par Peyssonnel et affirme que « non attigi titulum aperte interpolatum totum »³⁴.

D'autre part, le manuscrit d'Avignon, déjà cité, qui contient le récit continu de Peyssonnel propose néanmoins une description beaucoup plus précise et proche de la réalité de Sbeitla dans la réécriture de son récit. Duval relève l'intérêt de découvrir la source du complément d'information sur Sbeitla. À ce propos, Monchicourt pensait au docteur Gabriel Mendoza³⁵ qui avait donné à Peyssonnel des inscriptions de Kasserine³⁶, ou à d'autres esclaves chrétiens

³⁴ *CIL. Inscriptiones Africae Latinae*, t. VIII, pars prior, 1881, n° 235, et *CIL. Inscriptiones Africae Latinae*, t. VIII, *Supplementum*, pars prior, 1891, n° 11331.

³⁵ Il s'agit de Gabriel de Mendoza, juif d'origine madrilène, docteur en médecine au service du bey Husayn b. 'Alī. Peyssonnel fait une seule mention du « docteur Mendoze, juif, médecin du Bey » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, 1838, p. 49). Une notice biographique est incluse dans *CIL*, t. VIII, pars prior, 1881, p. xxiv.

³⁶ Selon NOËL DUVAL la lecture de l'inscription de Kasserine publiée au *CIL* prouve que « le Docteur Mendoza n'avait guère de science ni de scrupule en tant qu'épigraphiste » (« Les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », 1965, p. 112).

de l'entourage du bey Husayn b. ^cAlī³⁷. Par contre, Noël Duval confirme qu'il s'agit du trinitaire espagnol fray Francisco Ximénez de Santa Catalina³⁸, fondateur et administrateur de l'Hôpital de Saint Jean de Mathe à Tunis entre 1720 et 1735, et que son journal, le *Discurso de Túnez*, est la source des observations rajoutées par Peyssonnel à sa *Relation*. En effet, Ximénez propose une description poussée et plus précise que celles de Peyssonnel et de Thomas Shaw³⁹, c'est-à-dire la notice la plus complète de Sbeitla jusqu'à la publication du voyage du major Sir Grenville Temple en 1835⁴⁰.

De 1720 à 1735, fray Francisco Ximénez tient un journal où il consigne, jour après jour, ses impressions et réflexions sur la vie dans la Régence. Ses observations sur les sites antiques de la Régence ponctuent ce journal quotidien, intitulé *Discurso de Túnez*⁴¹. Il reprend ses

³⁷ C. MONCHICOURT, « Le voyageur Peyssonnel de Kairouan au Kef et à Dougga », 1916, pp. 360-361.

³⁸ Fray Francisco Ximénez de Santa Catalina (Esquivias, 1685 – Dos Barrios, Tolède, 1760) prend l'habit trinitaire en 1700. Il s'installe à Alger en 1717 et arrive à Tunis en 1720. En 1722 il fonde l'hôpital trinitaire. Il prolonge son séjour de quinze années avant de retourner, prédicateur retraité, en Espagne où il est nommé ministre du couvent de Tejada à Garaballa (Cuenca) en 1745. Une brève notice biographique du père Ximénez est recueillie dans *CIL*, t. VIII, pars prior, 1881, p. xxiv, ainsi qu'une note biographique dans ANTONINO DE LA ASUNCIÓN, *Diccionario de los Escritores Trinitarios de España y Portugal*, Roma (Imprenta de Fernando Kleinbub), 1898, I, pp. 442-443. HÉDI OUESLATI suppose à tort qu'il est mort à une date à peine postérieure à sa nomination comme ministre, dans « Argel según el diario inédito de Francisco Ximénez », *Sharq al-Andalus*, 3 (1986), pp. 169-181. Mais BONIFACIO PORRES ALONSO, « Necrologio trinitario de la provincia de Castilla de 1751 a 1806 », *Estudios Trinitarios*, 3 (1965), pp. 145-216, p. 190, note 151, signale qu'il est décédé entre 1757 et 1760. Des informations plus précises sont offertes par B. PORRES ALONSO, « Los hospitales trinitarios de Argel y Túnez », *Hispania Sacra*, vol. 48, n° 98 (1996), pp. 639-717, notamment pp. 696-697.

³⁹ T. SHAW, *Travels and Observations of Barbary and Levant*, 1738. Voir l'article de IAN M. BARTON, « An Oxford Don in Tunisia: Thomas Shaw at Sufetula (1727) », *Africa Romana*, 13 (1998), pp. 439-448.

⁴⁰ GRENVILLE T. TEMPLE, *Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis*, Londres (Saunders & Otley), 1835, t. II, pp. 235-239.

⁴¹ Les pages du journal du père Ximénez, à ce jour inédit, sont reliées en quatre volumes sous le titre général de *Discurso de Túnez*, conservés à la Real Academia de la Historia de

notes sur l'épigraphie latine et sur les sites antiques dans son *Historia del Reino de Túnez*, un manuscrit qui contient la traduction en espagnol d'une chronique tunisienne avec des commentaires plus ou moins longs⁴², et aussi dans un petit manuscrit daté de 1724, attribué à Ximénez par Raymond Thouvenot qui édite quelques fragments sous le titre *Notes d'archéologie*⁴³. Thomas Mommsen écrira une notice élogieuse du père espagnol dans sa préface au *Inscriptiones Africæ Latine* où il affirme que « il est le premier à avoir compris quelque chose aux inscriptions latines d'Afrique »⁴⁴. Pour Duval, Ximénez est un voyageur « qui savait observer les réalités physiques et humaines, qui s'intéressait à l'architecture et qui était capable de copier fidèlement des inscriptions latines »⁴⁵. Il établit donc Ximénez comme source de Peyssonnel et s'interroge sur leur relation.

Quelques mois à peine après le périple de Peyssonnel, Ximénez voyage à son tour dans le sud-ouest de la Régence. Il est pourvu du

Madrid, ms. 9/6011-14. Une présentation générale de cet ouvrage dans MIGUEL ÁNGEL DE BUNES, « Una descripción de Túnez en el siglo XVIII: el diario de Francisco Ximénez », *Hesperia. Culturas del Mediterráneo*, 10 (2008), pp. 85-96.

⁴² Ximénez se fait traduire des chroniques tunisiennes, de l'arabe vers espagnol, par un descendant des morisques. On conserve la traduction du *Al-hulal as-sundusiyya fī l-ahbār at-tūnisiyya* d'al-Wazīr as-Sarrāḡ al-Andalusī (Real Academia de la Historia, ms. 1149/1735-37) et deux traductions du *Kitāb al-mu'nis fī ahbār Ifrīqiya wa-Tūnis* de Ibn Abī Dīnār, la première fidèle au texte d'origine (RAH ms. 9/6016) et la seconde avec des commentaires (RAH ms. 9/6015). Sur les manuscrits du père Ximénez conservés à la Real Academia de la Historia de Madrid, voir MERCEDES GARCÍA-ARENAL, « Nota a las traducciones manuscritas de F. Ximénez », *Al-Qanṭara. Revista de Estudios Árabes*, vol. 6, fasc. 1-2 (1985), pp. 525-534, où l'auteur considère Ximénez comme une des principales figures des études arabes du XVIII^e siècle espagnol. Sur les notices ayant trait à l'archéologie contenues dans ces manuscrits, voir N. DUVAL, « Les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », 1965, pp. 114-115.

⁴³ Il s'agit d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque de la Colegiata de Jerez de la Frontera, provenant de la bibliothèque de don Juan Díaz de la Guerra, évêque de Sigüenza, qu'il légua à la ville de Jerez. Voir RAYMOND THOUVENOT, « Notes d'un espagnol sur le voyage qu'il fit en Tunisie », *Revue Tunisienne*, deuxième série, 35-36 (1938), pp. 313-322.

⁴⁴ N. DUVAL, « Les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », 1965, p. 113.

⁴⁵ N. DUVAL, « Les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », 1965, p. 111.

faux récit du marseillais et constate la différence de localisation du site :

« A dos leguas cortas y veinte y una del Caruan encontramos las ruinas de Espetula. Yo creyera fuera esta la antigua Suffetula, pero Monsieur Peyssonel Medico en los viages que a hecho en este Reyno me a dado a conocer está en otra parte aunque no mui distante de aquí, y puede ser sea la misma aunque yo no encontrasse las inscripciones que el escribe en una letra a Monsieur Bignon »⁴⁶.

Ses observations démentent le récit du voyageur français mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, et Duval le signale, la confiance de Ximénez en Peyssonnel se renforce. À ses yeux, il avait le mérite de présenter une preuve qui identifie la cité romaine⁴⁷, la fausse inscription que Ximénez lui-même n'avait pas pu retrouver : « la vío M. Peysonel io nó »⁴⁸. C'est aussi le cas d'autres inscriptions que le trinitaire lit dans le récit de Peyssonnel et copie dans son journal en déplorant son inattention et la précipitation de son voyage :

DIVI MARCI SACRVM⁴⁹

sur laquelle Ximénez affirme:

« Ruinas de la Colonia Suffetula, llamadas hoy por los Moros Espetula á 2 leguas de Sudeste de Caruan y á 40 de Túnez. Monsieur Peyssonnel leyó esta inscripción, que yo no ví por viajar de priesa »⁵⁰.

Cet épisode confirme l'ouvrage de Ximénez comme source des lettres de Peyssonnel et, en même temps, résume assez bien la rela-

⁴⁶ XIMÉNEZ, *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 144v, mercredi 13 décembre 1724.

⁴⁷ N. DUVAL, « Les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », 1965, p. 131.

⁴⁸ Il s'agit de l'inscription reproduite ci-dessus, *CIL*, t. VIII, pars prior, 1881, p. 41, n° 235 ; Ximénez se réfère à cette inscription dans son *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 79r, et dans son *Historia de Túnez*, fol. 257.

⁴⁹ *CIL*, vol. VIII, pars prior, 1881, p. 41, n° 230. Inscription reproduite par Peyssonnel dans sa *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, 1838, p. 120.

⁵⁰ XIMÉNEZ, *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, 145v.

tion qui s'établit entre ces deux voyageurs. Duval souligne l'intérêt d'une étude approfondie des rapports entre les deux voyageurs, qui nécessiterait un dépouillement complet des manuscrits du trinitaire espagnol ; il se demande si Peyssonnel ne connaissait que le journal de Ximénez, son *Discurso de Túnez*, ou si, au contraire, il avait pu consulter d'autres ouvrages manuscrits. Il se demande aussi si les deux hommes ont maintenu leur relation après le retour de Peyssonnel en France⁵¹. Autant de questions auxquelles nous nous proposons de répondre en partie dans les pages qui suivent.

LA RELATION DE PEYSSONNEL ET XIMÉNEZ

Malgré la relation évidente de ces voyageurs et les questions soulevées par Duval, ce sujet a été relégué par les études postérieures⁵². Cette indifférence est due en partie au fait que Peyssonnel lui-même ne semble accorder qu'un faible intérêt à la figure du trinitaire espagnol. En réalité, Francisco Ximénez sera pour Jean-André Peyssonnel un compagnon de voyage, un brillant causeur qui partage ses intérêts et un informateur averti. Mais, étrangement, aucune allusion n'est faite au trinitaire dans les lettres du marseillais en dehors d'une brève mention :

« Le 23 septembre je partis de Tunis, accompagné du R. P. François Ximenes, Espagnol, administrateur de l'hôpital des esclaves de Tunis, entretenu par le roi d'Espagne. Ce père est fort curieux et il m'a accompagné dans la plupart de mes voyages »⁵³.

⁵¹ N. DUVAL, « Les voyageurs Peyssonnel et Gimenez », 1965, p. 132.

⁵² Pour toute référence à cet épisode, L. VALENSI relève dans l'introduction à sa réédition que « le père Ximenes, que Peyssonnel décrit comme 'fort curieux' a laissé un manuscrit de ses observations conservé à l'Académie Royale de Madrid » (*Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 1987, p. 20, note 27).

⁵³ *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 166-167.

Il se garde de signaler ses travaux ou les informations que le trinitaire lui aurait transmis. Cette imprécision apparente est à relever d'autant plus que Jean-André Peyssonnel, dans ses lettres sur l'Algérie, tient à se démarquer des informations orales fournies et indique qu'il s'agit de récits et non de constatations de sa part. Peyssonnel affirme que sa troisième lettre du 24 juin 1724 est « remplie de rapports » et que « ce sera toujours un *on m'a dit* qui sera la caution de ce que j'avancerai »⁵⁴. Ce ne sera pas le cas dans les lettres qui correspondent à son voyage dans la Régence de Tunis où il fait sien le discours de ses informateurs.

En revanche, fray Francisco Ximénez se montre plus loquace sur sa relation avec Peyssonnel et le marseillais est cité plusieurs fois dans son journal⁵⁵. Ces mentions précisent à chaque fois sa profession de médecin, sa condition d'académicien et son statut de pensionnaire du Roi de France, même si cela, nous le savons, n'était qu'une vaine prétention de Peyssonnel. La première mention date du 21 juin 1724. L'hôpital espagnol de Saint Jean de Mata de Tunis, à proximité du Consulat de France, était une visite incontournable pour les européens de passage. Dès son arrivée, Peyssonnel rend visite à son administrateur, le père Ximénez, et lui fait part des circonstances et des objectifs de son voyage : « ahier vino al hospital Monsieur Pessonel Médico el qual viene de orden del Rey de Francia a registrar las hierbas medicinales que se usan en estos Países, y otras antigüedades ».

Dès cette première rencontre, Ximénez lui fournit des informations qui pourraient l'intéresser, notamment des inscriptions latines qu'il a pues récolter ou qui lui ont été rapportées par d'autres

⁵⁴ *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 46-47.

⁵⁵ MÍKEL DE EPALZA signale la relation des deux auteurs et il extrait les notices du journal du trinitaire dans son étude « Nuevos documentos sobre descendientes de moriscos en Túnez en el siglo XVIII », *Studia Historica et Philologica in Honorem M. Batllori*, Roma, 1984, pp. 195-228, p. 215.

voyageurs. C'est le cas de trois inscriptions copiées par le docteur Mendoza : «le di unas inscripciones que copió el Doctor Mendoza en una ciudad arruinada de la Africa»⁵⁶. Il est intéressant de vérifier que, trois jours après, dans sa *Lettre* du 24 juin 1724 à l'abbé Bignon, Peyssonnel évoque un entretien imaginaire avec ce médecin et rapporte son récit du voyage qu'il a fait à l'intérieur du pays : « Voici, à ce sujet, ce qui m'a été rapporté par le docteur Mendoza, juif, médecin du bey. Il dit que... » Aucune allusion n'est faite par contre au trinitaire espagnol jugé, peut-être, comme une source moins digne de foi que son homologue espagnol ?

Le samedi 1^{er} juillet, Peyssonnel lui fait parvenir une relation sur l'histoire naturelle de la Régence de Tunis en français que Ximénez se propose de traduire en espagnol :

« El señor Juan Andrés Peyssonnel Doctor en medicina correspondiente de las Academias reales de las ciencias de París y Montpellier Pensionario del Rey (...) me a dado una relación de un viage que haze en las cortes de Berbería por orden del Rey, que contiene la descripción de las principales ciudades del Reyno de Túnez, el genio, costumbres, el comercio y la religión de los Pueblos que los habitan, con la descripción de las plantas raras, de diversos animales, y muchas observaciones tocante la historia natural, que a escrito en francés, y veré si lo puedo traducir »⁵⁷.

Par la suite, Ximénez cite rigoureusement dans ses récits les « observaciones geográficas ms. de M. Peyssonnel » quand il tire des informations du manuscrit du marseillais⁵⁸. Il s'agit peut être des premières observations de Peyssonnel sur la géographie de la Régence, avec, à l'appui, les cartes et les portulans qu'il avait avec lui.

⁵⁶ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 61r.

⁵⁷ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 65r.

⁵⁸ F. XIMÉNEZ, *Colonia Trinitaria de Túnez*, édition d'Ignacio Bauer y Landauer, Tetouan (Imprimerie Gomariz), 1934, p. 15. Voir ci-dessous page 133 et suivantes.

En retour, le dimanche 2 juillet le trinitaire consacre sa matinée à écrire une relation sur la fondation de l'hôpital et la donne au marseillais l'après-midi même afin qu'il puisse l'insérer dans ses mémoires : « He estado escribiendo una brebe relación de la fundación del hospital para dársela a *Monsieur Peyssonel* para que la ponga entre sus memorias el qual vino a verme por la tarde »⁵⁹ ; ce que le marseillais ne semble pas avoir fait.

Les visites à l'hôpital se succèdent et, une semaine plus tard, les deux hommes passent ensemble la journée du vendredi 7 juillet. Ils se promènent à l'intérieur de la ville et en dehors des murailles. Ximénez lui fait franchir les portes des bagnes de Sainte-Croix et de Sainte-Lucie et l'introduit auprès du *Guardian Baxa*, interlocuteur bien informé avec qui ils passent une partie de la matinée et tout l'après-midi à discuter. Ils s'informent à cette occasion sur la religion et les fondations religieuses du pays :

« Ahier por la tarde fui con *Monsieur Peyssonel*, estuvimos en el baño de *Santa Cruz* con el *Guardián Baxá* (...) de aquí fuimos al baño de *Santa Lucía* (...) de allí passamos fuera de la ciudad (...) por la tarde volvimos a estar con el *Guardián Baxá* »⁶⁰.

Le mardi 11 juillet, les deux voyageurs partent à l'aube et prennent la route de Zaghouan :

« Oy a las quatro de la mañana poco más o menos salí de Túnez a hacer un viage en compañía de *Monsieur Juan Andrés Peyssonel* Doctor en Medicina correspondiente de las Academias Reales de las ciencias de París y de Montpellier Pensionario del Rey Christianíssimo de Francia »⁶¹.

⁵⁹ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 65v.

⁶⁰ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 66r.

⁶¹ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 130v.

Tout au long des pages du journal qui racontent ce voyage, Ximénez emploie systématiquement la deuxième personne du pluriel. Les décisions sur le chemin à suivre, les endroits à visiter et les escales à faire semblent partagées par les deux voyageurs. Le soir du vendredi 14 juillet, ils rentrent à Tunis à la tombée de la nuit par la route du Bardo :

« ... Passamos junto al Palacio del Bardo al tiempo del Azar, y de allí fuimos al hospital concluyendo nuestro viaje »⁶².

Ils poursuivent leur promenades en ville le dimanche 16 juillet, visitent, entre autres, le faubourg de Bab Souika et la zawiya Sidi Mahrez, patron de la ville, et Ximénez l'introduit auprès des notables locaux. Le lundi 17 juillet, le trinitaire note le départ de Peyssonnel vers Kairouan avec l'intention de visiter et de répertorier les vestiges antiques : « Se ha ido oy por la tarde Monsieur Peysonel azia el Caruan a registrar las antigüedades de por allí »⁶³. Quelques mois plus tard, Ximénez s'aventure dans le Nord-Ouest de la Régence et accompagne le Camp du Bey et il évoque le voyage fait avec le marseillais au début de l'été et les lieux parcourus ensemble :

« 25 noviembre 1724, llegamos a medio día a las ruinas del antiguo municipio Giuf donde estuve con Monsieur Peyssonel este verano pasado »⁶⁴.

Après le départ du marseillais vers la Régence voisine d'Alger, Peyssonnel fait parvenir au trinitaire le récit de son voyage dans le Sud-Ouest de la Régence et de sa visite à Constantine : « Sábado 17 de marzo de 1725. Me escribió Monsieur Peyssonel embiándome

⁶² *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 144v.

⁶³ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 197v.

⁶⁴ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 130v.

la relación de su viage a Constantina »⁶⁵. C'est précisément le bon accueil de ce texte à l'Académie de Marseille en 1726 qui est à l'origine de la rédaction de son récit continu⁶⁶. Il fera de même, plus tard, avec une relation sur la vie à Alger : «A venido a mis manos una Relación de lo que an executado en Argel las Sultanas del gran Señor escrita por Monsieur Peyssonel Doctor en Medicina que se halla allá ». Cette relation lui parvient le dimanche 16 septembre 1725 et, le jour même, Ximenez la traduit et la copie dans son journal sous le titre *Relación de lo que se a passado en Argel a lo arribo de los vageles del gran Señor*⁶⁷.

Finalement, le mardi 30 avril 1726, Ximénez aura des nouvelles de Peyssonnel indirectement puisque ce dernier écrit des lettres à plusieurs de ses connaissances à Tunis. Il met fin à son voyage et s'apprête à rentrer en France. Le trinitaire se rappelle à cette occasion de la promesse qu'il lui a faite de lui envoyer un traité ou une description ancienne du royaume de Tunis dès son retour à Paris :

« Martes 30 abril de 1726. Monsieur Peysonel Médico y Botanista que estubo aquí de orden de la academia de las ciencias de Francia a escrito aquí a algunas personas y dize que está para passar a París. Desde allí me embiará la Geografía del Reyno de Túnez como era en tiempo antiguo »⁶⁸.

Malgré la minutie avec laquelle il relève tous les événements quotidiens dans son journal, Ximénez ne mentionne aucun envoi postérieur et on peut supposer que leur correspondance s'interrompt, une fois Peyssonnel reparti en France.

⁶⁵ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 198r-201v.

⁶⁶ A. RAMPAL, « Une relation inédite du voyage en Barbarie de Peyssonnel », 1917, pp. 322-329.

⁶⁷ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 198r-201v.

⁶⁸ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 250r-250v. Mikel de Epalza suppose qu'il s'agit d'un « mapa antiguo » mais cette acception du terme *geografía* n'est pas retenue dans le *Diccionario de la Real Academia*.

PEYSSONNEL COMME SOURCE D'ÉTUDE SUR
LES MORISQUES

La *Relation* de Jean-André Peyssonnel est considérée à ce jour comme une des principales sources de l'histoire des morisques en Tunisie, de même que le journal inédit de fray Francisco Ximénez. C'est dans le cadre des informations sur les morisques et leurs descendants dans la Régence au XVIII^e siècle rapportées par les deux auteurs que Mikel de Epalza signale leur relation⁶⁹. Tout semble indiquer que Ximénez est la source où Peyssonnel puise ses informations.

La *Lettre* de Peyssonnel, datée du 6 octobre 1724, raconte le voyage qu'il réalise en compagnie de Ximénez, partant de Tunis le 23 septembre et parcourant les villages morisques du Cap Bon. Le trinitaire espagnol, de son côté, écrira chaque jour dans son journal ses impressions de voyage. Il est facile de supposer que pendant ces journées il fait office de traducteur pour Peyssonnel lors de ses conversations avec les descendants de morisques, une communauté qui, un siècle après son expulsion, employait encore la langue espagnole. Outre le « partage de curiosités, d'informations, de réflexions » signalé par Epalza⁷⁰, la lecture comparée des deux textes met en évidence leur ressemblance. Même si la ressemblance entre ces deux textes a été relevée⁷¹, elle n'a pas été expliquée ni interpré-

⁶⁹ M. DE EPALZA, « Descendientes de moriscos en Túnez en el siglo XVIII », 1984, p. 196, note 6, et M. DE EPALZA et ABDEL-HAKIM SLAMA-GAFSI, *El español hablado en Túnez por los moriscos (siglos XVII-XVIII). Material léxico y onomástico documentado (siglos XVII-XXI)*, Valencia (Universidad de Valencia – Biblioteca de Estudios Moriscos 7), 2010, p. 136.

⁷⁰ M. DE EPALZA, « Descendientes de moriscos en Túnez en el siglo XVIII », 1984, p. 215.

⁷¹ Voir M. DE EPALZA, « Descendientes de moriscos en Túnez en el siglo XVIII », 1984, p. 215 ; en paraphrasant l'article de Mikel de Epalza, RAJA BAHRI, « Les morisques en Tunisie un siècle après leur arrivée », *Cartas de la Goleta*, 2 (2009), p. 163, note 235 : « Il est curieux de constater que les descriptions faites par Peyssonnel coïncident la plupart du temps avec celles de Ximénez, en particulier dans la description des morisques ».

tée. Nous savons grâce à Noël Duval que Peyssonnel a consulté le journal du trinitaire et qu'il en a tiré des informations sur les sites antiques de la Régence et l'épigraphie latine. Rien n'empêche de penser donc que, pendant leur voyage au Cap Bon, il aurait lu et traduit littéralement de longs fragments des notes du trinitaire au fur et à mesure que ce dernier écrivait. La *Lettre* de Peyssonnel reproduit fidèlement le texte de Ximénez avec quelques incises mineures. Dans son récit postérieur, le manuscrit d'Avignon déjà cité, Peyssonnel n'introduit aucune modification au texte de sa lettre et il s'approprie définitivement le discours de Ximénez. Un seul exemple suffit à illustrer cette appropriation : Peyssonnel fait mention d'un « ancien manuscrit de ces Andalous » et il en reproduit un passage concernant les circonstances de l'arrivée des morisques en Tunisie après l'expulsion. Voici ce paragraphe que l'on trouve également dans le journal de Ximénez :

« Voici un extrait d'un de leurs livres : "Il aurait été d'importance, dit l'auteur, qu'on eût été habillé humblement depuis qu'on était arrivé à Izlam, mais le diable luzbel, l'esprit du monde et la vanité ne donnèrent pas lieu à tant de bien. On fut d'abord prié de montrer les bijoux et les ornements dont on n'avait jamais vu de semblables et qu'on ne connaissait pas dans ce pays. Ces richesses et ces ornemens pouvaient égaler ceux des grands d'Espagne ; principalement dans les dorures des femmes. Il y avait des femmes qui avaient elles seules plus d'étoffes d'or qu'il n'y avait d'étoffes de laine dans les tentes

« Óygase lo que dice un autor moro anónimo en un libro en lengua española: "De mucha importancia hubiera sido, después de haber venido al Islam, que se usase la humildad. Pero Luzbel, apetito, mundo y vanidad no dieron lugar a tanto bien, antes invitaron a que se mostrasen las galas y bizarrías que cuando se vino no había, ni las conocían. Y están hoy en tan alto estado que se pueden comparar a las grandezas de los grandes, particularmente en los adornos de las mujeres, pues cada una lleva más oro que las otras tienen de caudal en las tiendas más ricas. Y es de suerte que las más mínimas se adornan con

des riches Arabes, de sorte que les plus misérables parmi nous étaient mieux parées que les reines de cette terre n'avaient de vaillant lorsque nous vîmes dans ce pays, etc." »⁷².

cosas que las reinas de esta tierra no llevaron antes de nuestra venida". Hasta aquí el autor citado »⁷³.

Au sujet de ce paragraphe, Lucette Valensi suppose que Peyssonnel récite ce qu'il a entendu, présentant comme extrait d'un ouvrage imaginaire un passage qu'il attribue aux morisques⁷⁴. Néanmoins, il s'agit d'un ouvrage bien connu de la littérature morisque de l'exil, écrit par un anonyme réfugié au village de Testour entre 1630 et 1650 : le célèbre manuscrit S 2 de la collection de Pascual Gayangos conservé à la Real Academia de la Historia de Madrid, étudié par Jaime Oliver Asín en 1933⁷⁵ et récemment édité sous le titre *Tratado de los dos caminos*⁷⁶. D'autre part, Ximénez consulte ce manuscrit à Tunis et en fait une copie de sa propre main : il s'agit du ms. 1767 de la Bibliothèque du Palais Royal à Madrid⁷⁷.

⁷² *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 173-174.

⁷³ *Discurso de Túnez*, RAH ms. 9/6011, fol. 117v-118r, 22 octobre 1724.

⁷⁴ L. VALENSI, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 1987, p. 34.

⁷⁵ JAIME OLIVER ASÍN, « Un morisco de Túnez, admirador de Lope. Estudio del ms. S 2 de la Colección Gayangos », *Al-Andalus*, 1 (1933), pp. 409-450.

⁷⁶ *Tratado de los dos caminos por un morisco refugiado en Túnez (Ms. S 2 de la colección Gayangos, Biblioteca de la Real Academia de la Historia)*, édition d'Álvaro Galmés de Fuentes et Juan Carlos Villaverde Amieva, avec une étude préliminaire de Luce López-Baralt, Oviedo – Madrid (Seminario de Estudios Árabo-Románicos – Universidad Complutense), 2005.

⁷⁷ Sur la description de la copie du XVIII^e siècle du manuscrit morisque, voir RAFAELA CASTRILLO MÁRQUEZ, « Un manuscrito de tema morisco en la Biblioteca del Palacio Real de Madrid », *Anaquel de Estudios Árabes*, 1989, pp. 35-48; LUCE LÓPEZ BARALT, « Noticia de un nuevo hallazgo: un códice adicional del Kamasutra Español en la Biblioteca de Palacio de Madrid (ms. 1767) », *Sharq al-Andalus*, 12 (1995), pp. 549-559 et « Estudio preliminar », pp. 86-93 dans l'édition du *Tratado de los dos caminos* déjà citée ; CLARA ILHAM ÁLVAREZ DOPICO, « Textos moriscos de Túnez », dans le catalogue de l'exposition où ce ms. a été exposé: *Memoria de los moriscos. Escritos y relatos de una diáspora cultural*, Madrid (SECC), 2010, pp. 238-241 et 340. Sur l'identité du copiste longtemps discutée, LUIS FERNANDO BER-

A propos de ce passage, Epalza signale qu'on ne peut pas considérer comme simple coïncidence le fait que les deux voyageurs, Peyssonnel et Ximénez, fassent référence à un texte manuscrit en langue espagnole écrit à Tunis au XVII^e siècle⁷⁸. Nous savons que Ximénez partagera sans retenue ses découvertes et acquisitions avec ses contemporains. C'est le cas d'un autre manuscrit du XVII^e siècle, un gros codex écrit en caractères latins et daté du 1615 : un traité de polémique antichrétienne et anti Inquisition, écrit par le morisque Abdelquerim ben Aly Pérez, que le petit-fils de l'auteur confie au trinitaire tolédan et que celui-ci à son tour montre au consul britannique Joseph Morgan pendant son séjour dans la Régence de Tunis⁷⁹. Nous pourrions spéculer sur le fait que Peyssonnel aurait eu entre les mains le manuscrit morisque de Testour mais cela ne change rien à notre propos. Par contre, le trinitaire Ximénez aurait très bien pu voyager avec ce manuscrit ou sa propre copie, en guise de guide de voyage, puisqu'il projetait de visiter les villages morisques, ou encore, tout simplement, se souvenir de passages lus et copiés auparavant et les évoquer en écrivant ses impressions de voyage dans son journal. Peyssonnel

NABÉ PONS affirme que « l'écriture de ce manuscrit de la Bibliothèque de Palais est celle de Francisco Ximénez en personne » dans « L'écrivain morisque hispano-tunisien Ibrahim Taybili. Introduction à une littérature morisque en Tunisie », dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Slimane Mustapha Zbiss*, Tunis (Institut National du Patrimoine), 2001, pp. 249-272, p. 264, note 42.

⁷⁸ M. DE EPALZA, « Descendientes de moriscos en Túnez en el siglo XVIII », 1984, p. 220.

⁷⁹ De ce manuscrit aujourd'hui disparu, des fragments ont été traduits par le consul britannique. Voir JOHN MORGAN, *Mahometism Fully Explained... Written in Spanish and Arabick in the year 1603 for the Instruction of the Moriscos in Spain by Mahomet Rabadan, an Aragonian Moor*, vol. II, Londres, 1725, pp. 295 et suivantes. Sur le passage de Morgan à Tunis, voir M. DE EPALZA, « Relaciones del cónsul británico Morgan con descendientes de moriscos en el Magreb (siglo XVIII) » dans *Estudios de Filología Inglesa. Homenaje al Doctor Pedro Jesús Marcos Pérez*, Alicante (Universidad de Alicante), 1990, pp. 615-620, p. 618. Sur ce manuscrit disparu, voir aussi L. F. BERNABÉ PONS, « L'écrivain morisque Taybili », 2001, p. 262 ; et JUAN CARLOS VILLAVARDE AMIEVA, « Los manuscritos aljamiado-moriscos : hallazgos, colecciones, inventarios y otras noticias », *Memoria de los moriscos*, 2010, pp. 91-128, p. 127.

ne fait évidemment que copier ici les pages que Ximénez écrit lors de sa visite à Soliman.

Mais il est possible de pousser encore plus loin l'interprétation de ces deux textes. Il est connu que les dates données par Peyssonnel « sont parfois fantaisistes »⁸⁰ mais celles du voyage au Cap Bon sont aussi suspectes. Dans la seule mention faite au trinitaire dans ses *Lettres*, Jean-André Peyssonnel affirme qu'il part le 23 septembre « accompagné du R. P. François Ximenès » et retourne à Tunis le 30 septembre. Le récit de son voyage à l'abbé Bignon est daté du 6 octobre 1724. Mais le mois de septembre se passe pour le trinitaire dans la négociation avec la cour beylicale et les préparatifs d'une mission de rédemption qui est prévue pour le printemps 1725. Les pages de son journal ne laissent pas de doute : ses allers-retours au palais du Bardo et ses responsabilités à la tête de l'hôpital l'empêchent de quitter la capitale. C'est néanmoins un mois plus tard qu'il prend effectivement la route : il part en voyage le 23 octobre pour visiter Soliman et le Cap Bon et ne rentre à Tunis que dans la matinée du mercredi 1^{er} novembre, fête de la Toussaint⁸¹.

Ce sont toujours les mêmes compagnons de voyage qui accompagnent le trinitaire et quand un nouveau personnage s'ajoute à l'expédition il le note dans son journal. C'est le cas d'un renégat espagnol qui rejoint le groupe à Soliman :

« El miércoles 25 partimos de aquí en compañía de un renegado Español llamado Mostafa servidor de Mahamet Bey »⁸².

Ximénez emploie le pluriel dans son récit mais la première personne du singulier apparaît quand il prend des décisions et dirige l'expédition :

⁸⁰ M. EMERIT, « Un mémoire inédit de l'abbé Raynal sur la Tunisie », *Revue Tunisienne*, 1 (1948), p. 131, note 2.

⁸¹ Ce voyage est relaté dans son *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fols. 117v-126v.

⁸² *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 120v.

« *Volvimos* la ruta por donde *avíamos* venido y *me fui* a dormir a Solimán (...) El viernes 27 *estuvimos* todo el día en Solimán. *Compré* algunas medallas que me llevaron los Moros (...) El Sábado 28 *determiné* ir a la península que va asta Cabo Bueno »⁸³.

Aucune mention n'est faite de Peyssonnel et cela est d'autant plus surprenant que nous venons de voir la minutie des allusions du trinitaire aux conversations, promenades et voyages faits en compagnie du marseillais. L'explication est bien simple : comme Peyssonnel l'indique dans sa *Lettre dixième*, le 10 octobre il part en voyage vers le nord-ouest de la Régence et ne reviendra à Tunis que vers la fin novembre. Il lui est donc impossible d'accompagner le trinitaire dans son voyage au Cap Bon. Le récit de Peyssonnel, traduction littérale des pages du journal du trinitaire, ne cacherait-il pas un voyage non réalisé ? Un passage est particulièrement significatif à ce propos. Ximénez raconte sa conversation avec une descendante des morisques à Grombalia et Peyssonnel récrée sa participation à cet épisode :

« [*La Gurumbalia*] sólo encontré una Muxer anciana que me habló en lengua Española y me dixo ser hija de Padres que avían venido de España, pero que ella avía nacido en esta tierra »⁸⁴.

« Nous y rencontrâmes une vieille femme qui nous dit en espagnol qu'elle était fille d'un Maure venu d'Espagne »⁸⁵.

Et il est tout aussi intéressant de voir que la réflexion du trinitaire sur les vertus médicales contre la rage de la source de Sidi Bousicri

⁸³ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fols. 122r-122v. Peyssonnel écrit à son tour : « Nous repassâmes à la Colombaire et fûmes coucher à Soliman (...) Le 28 nous osâmes entreprendre d'aller à la péninsule ».

⁸⁴ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 120v.

⁸⁵ *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 182.

[*Bouzekri*], vertu qu'il attribue aux minéraux de l'eau, est présentée par Peyssonnel comme sienne alors qu'une explication plus scientifique était à prévoir de la part d'un médecin :

« Yo tengo por cierto dependa de los minerales de aquellas montañas por donde passan los manantiales de esta agua »⁸⁶.

« Je crois, si la chose est véritable, que la vertu de cette eau vient des minéraux cachés dans les montagnes par où l'eau de ce puits passe »⁸⁷.

Comment interpréter alors la mention du trinitaire que fait Peyssonnel dans son faux récit, la seule mention tout au long de ses *Lettres tunisiennes* ? La *Lettre sixième* du marseillais narre son voyage à Zaghouan et Tebourba entre le 11 et le 14 juillet 1724, en compagnie du trinitaire comme nous le dit la lecture du journal de ce dernier⁸⁸, mais aucune allusion n'est faite par Peyssonnel à son compagnon de voyage. C'est peut être la nécessité de citer un témoin direct d'une réalité qu'il n'a pas eu l'occasion d'observer directement qui le mène à citer le trinitaire dans sa *Lettre huitième* ? Sans pouvoir l'affirmer, ces indices suggèrent que Jean-André Peyssonnel ne réalisa pas ce voyage au Cap Bon. Dès son retour à Tunis le 1^{er} novembre, Ximénez aurait mis à la disposition du marseillais les notes prises pendant son voyage. Ce dernier aurait choisi de modifier les dates du récit et de les avancer d'un mois afin de l'adapter à la chronologie de ses propres voyages et de donner plus de crédibilité à son récit.

Par rapport à l'ensemble des lettres de Peyssonnel, les quelques pages consacrées aux morisques ont fait l'objet d'une analyse

⁸⁶ *Discurso de Túnez*, RAH, ms. 9/6011, fol. 121r.

⁸⁷ *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 185.

⁸⁸ Voir ci-dessus pages 122-123.

détaillée par Denise Brahimi⁸⁹, comme une des parties les plus intéressantes de son ouvrage. D'autre part, jusqu'à ce jour, parmi les sources sur les descendants de morisques en Tunisie, la *Relation* de Jean-André Peyssonnel est citée en premier par les chercheurs. On donne, consciemment ou non mais sans raison apparente, plus d'importance à la voix du marseillais⁹⁰ (le critère chronologique peut être exclu, puisque les informations de Ximénez remontent à 1720 et sont donc bien antérieures au voyage de Peyssonnel de 1724 ; il en va de même pour le critère quantitatif vu que les informations dues à Ximénez sont beaucoup plus nombreuses et sont présentes dans plusieurs de ses ouvrages). Epalza observe que, malgré la volonté d'interpréter une grande affinité de Peyssonnel avec les descendants de morisques du Cap Bon qu'il considère proches des européens, l'explication la plus simple de cette identification est qu'il est accompagné de Ximénez et que ce dernier le renseigne ponctuellement à ce propos⁹¹ ; il existe aussi une explication plus simple : son discours n'est autre que celui de Ximénez. Néanmoins, le témoignage de Peyssonnel est plus cité que celui du trinitaire espagnol. La nationalité ou la formation académique du médecin marseillais feraient-elles de lui une source plus objective et

⁸⁹ D. BRAHIMI, « Quelques jugements sur les maures andalous dans les régences turques au XVIII^e siècle », dans M. DE EPALZA et R. PETIT, *Recueil d'études sur les morisques*, 1975, pp. 135-149, et *Voyageurs français en Barbarie*, 1976, où l'auteur analyse les informations sur l'économie, la sociologie et l'ethnographie en citant largement la *Lettre huitième* consacrée aux morisques.

⁹⁰ À titre d'exemple, voir LUIS F. BERNABÉ PONS, « El exilio morisco. Las líneas maestras de una diáspora », *Revista de Historia Moderna*, 27 (2009), pp. 277-294, p. 278 : « El destino de los moriscos expulsados ha sido una suerte de enigma semidesconocido, con algunas excepciones, como la de los viajeros ilustrados (J. A. Peyssonnel), diplomáticos (J. Morgan), eruditos arabistas (Pascual de Gayangos, George Sale) o misioneros, como el especialísimo caso del padre trinitario Francisco Ximénez » ; et dans les mêmes termes, OLATZ VILLANUEVA ZUBIZARRETA, « Camino de Berbería. El exilio forzoso de los moriscos vallisoletanos en 1610 », *Investigaciones Históricas. Época moderna y contemporánea*, 26 (2006), pp. 61-80, p. 74.

⁹¹ M. DE EPALZA, « Descendientes de moriscos en el siglo XVIII », 1984, p. 215.

fiable aux yeux des chercheurs? Il a bien été un témoin direct de la réalité de la Régence de Tunis au premier tiers du XVIII^e siècle. Mais ses observations sont celles de Francisco Ximénez, qu'il ne corrige pas et qu'il ne nuance même pas.

Force est alors de reconsidérer l'ouvrage de Peyssonnel en tant que source d'information sur les morisques en Tunisie.

LA «COLONIA TRINITARIA DE TÚNEZ»

Comme le signalait Duval, le dépouillement du journal de Ximénez nous permettrait de préciser mieux encore les emprunts de Peyssonnel en archéologie, épigraphie latine ou sur les morisques mais aussi sur d'autres sujets. Cela dit, le *Discurso de Túnez* ne serait pas le seul ouvrage de fray Francisco Ximénez que Jean-André Peyssonnel a consulté.

Si Peyssonnel annonce dans sa *Lettre première* « je chercherai et noterai les manuscrits arabes »⁹², aucune autre allusion n'est faite à ce propos dans ses lettres ou son récit. On peut avancer que, quand il affirme qu'« on pourrait encore tirer plusieurs mémoires et manuscrits qui seraient très utiles à l'histoire »⁹³ après avoir rencontré le Khaznadar, c'est aussi après avoir eu connaissance des entreprises de copie de manuscrits morisques et traduction de chroniques arabes que Ximénez avait entre les mains.

Après le voyage au Cap Bon largement évoqué, Peyssonnel se rend à Tunis d'où il envoie le 6 octobre 1724 sa *Lettre neuvième* à Pierre Chirac, surintendant du Jardin Royal des Plantes de Paris. Cette dernière contient « le génie, les mœurs, les coutumes, la manière de vivre, l'habillement et la médecine des Arabes-Bédouins de la Barbarie ». Cette lettre complète la description de la Régence

⁹² *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 2.

⁹³ L. VALENSI, *Voyage dans la Régence de Tunis*, 1987, p. 31.

entamée dans deux lettres antérieures : la *Lettre seconde* à l'abbé Bignon, datée du 25 juin, contenant la description géographique du royaume de Tunis, et la *Lettre quatrième* à l'abbé Bignon du 20 juillet, qui décrit « le gouvernement et l'état présent du royaume de Tunis, l'habillement, la manière de vivre, le commerce, le génie et les mœurs des habitants ». La précision des données et la minutie des détails de ses descriptions ne correspondent pas à un voyageur qui a séjourné quatre mois dans la Régence, qui a voyagé la plupart du temps à l'intérieur du pays et qui n'a passé que quelques semaines dans la capitale. Il est évident que Peyssonnel reprend ici des informations communiquées ou recueillies auprès de ses contemporains. Il est logique de penser en premier lieu à fray Francisco Ximénez. La lecture comparée des lettres de Peyssonnel et d'autres ouvrages du trinitaire révèle que les trois lettres citées correspondent à de longs fragments de la *Colonia Trinitaria de Túnez*.

La *Colonia Trinitaria de Túnez* est le seul ouvrage édité de Ximénez. En 1934, Ignacio Bauer y Landauer présente l'édition d'un manuscrit qu'il possédait⁹⁴, disparu aujourd'hui⁹⁵. C'est en quelque sorte le rapport final de la mission du trinitaire dans la

⁹⁴ *Colonia Trinitaria de Túnez de Fr. Francisco Ximénez*, édition d'Ignacio Bauer y Landauer, Tetouan (Imprimerie Gomariz), 1934. Selon MÍKEL DE EPALZA, la transcription du manuscrit serait en réalité de Guillermo Guastavino: « Como estudiante y joven investigador, ayudó al rico bibliófilo Ignacio Bauer Landauer a editar un manuscrito del siglo XVIII que presenta la situación de la colonia 'andalusí' de descendientes de moriscos expulsados de España en el siglo XVII, en la Regencia de Túnez: *Fr. Francisco Ximénez. Colonia trinitaria de Túnez*, Tetuán, 1934 », dans « Nota sobre el concepto cultural euro-árabe de 'mudéjar', según Guillermo Guastavino (1904-1977) », *Sharq al-Andalus*, 14-15 (1997-1998), pp. 343-351, p. 350.

⁹⁵ Ignacio Bauer y Landauer déclare dans sa brève introduction à la *Colonia* que, «selon le père Antonino de la Asunción, le manuscrit lui aurait été volé par Pérez Bayer et un autre bibliothécaire», mais qu'il ignorait le chemin parcouru avant d'arriver entre ses mains (Je pourrai offrir des informations à ce propos prochainement). Parmi les livres et documents de Ignacio Bauer y Landauer conservés à la Bibliothèque Nationale d'Israël dans la Hebrew University de Jérusalem il n'y a pas de trace de ce manuscrit. Je remercie le professeur Madame Rachel Sperber d'avoir aimablement consulté le catalogue et de m'avoir renseignée à ce propos.

Régence de Tunis. L'ouvrage est dédié au roi Philippe V et son intention, narrer l'histoire et les circonstances mouvementées de la fondation de l'hôpital trinitaire et justifier en même temps l'utilité et le besoin du maintien de cette fondation royale, est énoncée dans sa préface :

« siendo el asumpto de esta obra, el tratar de esta fundación utilísima [*Hospital de San Juan de Mata*], y necesaria, para alivio de los Cautivos, que allí se hallan en la más triste miseria ».

Il s'agit d'un ouvrage bien conçu et agencé, composé de quatre livres, consacrés à la description du Royaume de Tunis, à l'histoire du pays détaillant les dynasties qui se succédèrent au pouvoir, à l'histoire de la mission trinitaire dans la Régence et finalement à la fondation et aux activités de l'Hôpital de Saint Jean de Mathe.

Les dates notées dans le texte indiquent qu'il le rédige pendant son séjour. Mais Ximénez conclut sa rédaction à son retour en Espagne⁹⁶. Ses dernières annotations concernent probablement le quatrième livre sur l'histoire de l'hôpital trinitaire de Tunis, qu'il aurait complété à son retour afin d'offrir une histoire la plus complète possible, depuis sa fondation en 1720 jusqu'en 1740 après qu'il a abandonné ses fonctions d'administrateur des lieux.

La chronologie tardive du dernier livre de la *Colonia*, postérieure aux lettres de Jean-André Peyssonnel, pourrait semer le doute sur la chronologie des emprunts du voyageur français. Néanmoins, la lecture de la *Colonia* révèle que Peyssonnel y puise des informations mais aussi qu'il en traduit mot à mot de longs fragments. Il est vrai aussi que le discours de la *Colonia* n'est autre que le remaniement des observations et des réflexions que le trinitaire avait noté préalablement dans son journal au fil des ans. Que Peyssonnel ait eu entre

⁹⁶ *Colonia Trinitaria de Túnez*, 1934, paragraphes 831 et 899, date de 1735 et date de 1740 dans la dernière page.

ses mains l'esquisse des premiers chapitres de la *Colonia Trinitaria de Túnez* ou qu'il se soit appliqué à la lecture attentive des riches pages du *Discurso de Túnez*, cela ne change rien à notre propos.

L'APPROPRIATION D'UN DISCOURS

Les lettres de Peyssonnel reproduisent le premier livre de la *Colonia Trinitaria*, intitulé « Descripción del Reyno de Túnez, y particularmente de su Capital, Gobierno, Costumbres y Religión de sus habitantes », en cinq chapitres. Des paragraphes du premier chapitre, consacré à la géographie de la Régence, et du second, décrivant la ville de Tunis, sont reproduits dans l'ordre dans la *Lettre deuxième* et la *Lettre quatrième* de Peyssonnel. Il se dégage des lettres la sensation que les yeux de Peyssonnel parcourent les pages du manuscrit et sélectionnent des paragraphes isolés, parfois des pages entières, qui s'accordent à son récit. La *Lettre quatrième* reproduit fidèlement le schéma du quatrième chapitre sur la société et les mœurs dans la Régence. Finalement, la *Lettre neuvième* du marseillais mélange des fragments du premier chapitre sur la géographie et du quatrième chapitre sur les Arabes. Aucune mention n'est faite au cinquième chapitre qui décrit la religion des habitants de la Régence. Cela est dû au fait que Peyssonnel pense qu'il n'a, sur la religion « rien à ajouter ni à diminuer à ce qu'en dit M. de Tournefort, dans la quatorzième lettre de ses voyages du Levant »⁹⁷, comme il l'indique dans sa *Lettre quatrième*.

La comparaison des deux textes permet de suivre la lecture que fait Jean-André Peyssonnel du manuscrit du trinitaire espagnol et les procédés utilisés pour s'approprier son discours. À titre

⁹⁷ TOURNEFORT, *Voyage dans la Régence de Tunis*, p. 78 et suivantes, lettre quatrième, « De la religion ».

d'exemple, quelques extraits sont offerts en annexe. Tandis qu'il reproduit fidèlement les descriptions objectives, il nuance des jugements plus subjectifs. Si le trinitaire vante la blancheur du pain, pour le marseillais celui-ci ne sera que « assez blanc » (voir Annexe, texte 21). Au lieu d'une « *belleza singular* », il constatera « un goût assez particulier » (texte 13). Et quand Ximénez fait l'éloge de la beauté d'un aqueduc, « *mui bello* », pour Peyssonnel celui-ci n'est que « assez beau » (texte 11). Poussé par la prudence et afin de ne pas tomber dans l'excès, il atténue systématiquement les considérations enthousiastes du trinitaire. Par contre, il n'adoucit pas les jugements négatifs qui semblent s'accorder d'avantage avec sa perception de la réalité de la Régence ou correspondre à son caractère.

Il en va de même pour les quantités et les proportions relevées par le trinitaire qu'il corrige et réduit. À titre d'exemple, les « presque trois-cents mosquées » que Ximénez compte dans la ville de Tunis se traduisent par « un peu plus de deux-cents mosquées » dans la lettre du voyageur français (texte 4). Les « *tres órdenes de asientos* » d'une salle du palais du Bardo ne sont que « deux rangs de bancs » dans le récit du marseillais (texte 9). Et les « *trescientos passos* » du périmètre de l'enceinte du palais estimés par Ximénez sont « douze cents pas » pour Peyssonnel (texte 13). Et ce qui mesure « *una quarta de alto* » pour Ximénez est « élevé d'un pied » aux yeux de Peyssonnel (texte 13). Toujours dans ce désir de retenue, il réduit les énumérations auxquelles se livre souvent le trinitaire et ne reprend que certains des éléments cités (texte 24).

Par ailleurs, Peyssonnel fait preuve de prudence avec les références qui peuvent dévoiler l'identité du narrateur. C'est le cas des références à l'Espagne ou des comparaisons de la Régence avec la réalité espagnole qui est celle de Ximénez. Les phrases significatives sont nuancées ou souvent éliminées. Les « *muchas de las buenas costumbres de los Españoles* » sont traduites par « toutes les coutumes et le génie des espagnols » (texte 27). L'allusion à l'aque-

duc de Ségovie a disparu dans la lettre du marseillais (texte 11), de même que les allusions à la présence espagnole au temps de Charles Quint (« en el tiempo que los Españoles dominaban esta Ciudad », texte 8) ou simplement à « la nación española » (texte 2). En ce sens, il introduit des références françaises et « dos leguas » deviennent « une grande lieue de France » (texte 3). C'est aussi le cas des allusions à l'église à la première personne : « privilegios (...) que excedan a la inmunidad de nuestras Yglesias » corrigé par « de privilèges même plus grands que ceux des églises d'Italie et d'Espagne » (texte 6). Ou encore « les plaisirs des chrétiens » traduit par « nos plaisirs [*euro-péens ou occidentaux*] » (texte 20).

Sur la traduction de passages trop longs, Peyssonnel introduit des synonymes et le « Reyno » devient le « pays monarchique » (texte 15). Mais souvent Peyssonnel juge trop prolixe le récit de la *Colonia* et résume de longs passages en éliminant des informations précieuses pour nous mais superflues dans le cadre d'une lettre. C'est le cas des observations sur la peste. Ximénez relève que la maladie est considérée comme volonté de Dieu mais également comme destin incontournable dit « nacatub ». Cette allusion à l'expression *maktūb* n'est pas jugée intéressante par Peyssonnel pour son propos.

Malgré cette lecture sélective et une correction attentive, Peyssonnel accepte parfois sans critique le discours de Ximénez. C'est le cas des catégories observées et des classements établis par Ximénez pour appréhender la réalité tunisienne. Un exemple est celui de ses réflexions sur la pratique de la médecine dans la Régence. En 1723, peu avant son départ en Barbarie, le jeune médecin écrit à Marseille *La contagion de la peste expliquée et les moyens de s'en préserver, par le Sieur Peyssonnel, Docteur en Médecine*⁹⁸. Denise Brahimi

⁹⁸ Cet ouvrage ouvrit à Peyssonnel les portes de l'Académie des Sciences. On connaît encore un mémoire de médecine intitulé « Sur la lèpre ou la maladie qui règne dans l'île de la Grande-Terre de la Guadeloupe », maladie connue alors à Cayenne sous le nom de *mal*

s'étonne du fait que Peyssonnel, qui lutte contre la peste à Marseille, se laisse emporter par la pudeur et les interdits moraux en oubliant « ses exigences rationnelles »⁹⁹ quand il accepte la peste comme punition de Dieu « pour les horribles crimes qu'ils commettent, soit par des avortements, soit par la sodomie ». Cette hypothèse, que Brahimi qualifie d'étrangement obscurantiste, est bien celle de fray Francisco Ximénez, religieux. S'agit-il d'une étourderie ou le marseillais a-t-il acquiescé au discours du trinitaire ?

De façon générale, l'on observe que la traduction systématique du texte de Ximénez leste le récit de Peyssonnel. Dureau de La Malle remarque dans sa préface que Peyssonnel étant provençal, il écrit dans « un français malaisé », avec un style « barbare, souvent incorrect, presque toujours embarrassé »¹⁰⁰. Le comte Frédéric Clarac observe aussi « le peu de soin et l'incorrection de son style »¹⁰¹. Brahimi constate également cette négligence dans le style. Son style est plus vif dans le récit continu du manuscrit d'Avignon tout comme dans les anecdotes à la première personne qu'il insère et qui s'adaptent mieux au style épistolaire.

Enfin, il est intéressant de constater que, grâce aux emprunts de Peyssonnel, on connaît les pages perdues du manuscrit de la *Colonia Trinitaria de Túnez* de fray Francisco Ximénez. En effet, les dernières pages du quatrième chapitre du manuscrit de la *Colonia*

rouge, paru en anglais dans *The Philosophical Transactions of the Royal Society* de Londres. Sur les circonstances de la lutte de Peyssonnel contre la peste à Marseille, voir JEAN-LOUIS-GENEVILEVE GUYON, *Histoire chronologique des épidémies du Nord de l'Afrique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Alger (Imprimerie du Gouvernement), 1855, p. 292, note 2.

⁹⁹ D. BRAHIMI, *Voyageurs français en Barbarie*, 1976, p. 288.

¹⁰⁰ DUREAU DE LA MALLE, t. I, Introduction, p. xxx.

¹⁰¹ FRÉDÉRIC DE CLARAC, *Musée de Sculpture antique et moderne ou Description historique et graphique du Louvre et de toutes ses parties*, Paris (Imprimerie Royale), 1841, t. II, seconde partie, pp. 1249-1250, note 1.

manquent dans l'édition de Bauer y Landauer qui signale le saut du paragraphe 182 au paragraphe 197¹⁰². Comme la comparaison des deux textes le révèle, Jean-André Peyssonnel copie ce passage concernant « les Arabes ». La suite du récit de Peyssonnel devrait correspondre, du moins en partie, au récit aujourd'hui perdu de Ximénez. Les citations de l'Ancien Testament semblent correspondre davantage aux comparaisons et aux parallélismes que Ximénez aurait établis avec la réalité de la Régence et confirment donc la paternité du discours :

« Il est dit dans la Genèse que Rebecca sortit avec son outre sur les épaules pour aller chercher de l'eau, qu'elle en donna à Isaac, et qu'elle en versa dans les canaux pour abreuver les chameaux ; on se sert de même ici de canaux pour abreuver le bétail »¹⁰³.

Cela nous permet de connaître, quoique sans certitude absolue, le texte manquant et il est même aisé de reconstituer à partir du récit continu de Peyssonnel la division en paragraphes du texte du trinitaire¹⁰⁴.

EN GUISE DE CONCLUSION

Ce qui pourrait paraître aujourd'hui un « manque d'élégance » de Jean-André Peyssonnel envers Ximénez peut se comprendre en partie quand on lit dans son récit sa méfiance à l'égard des pères rédempteurs et sa dénonciation de l'obscurantisme religieux de la propagande menée par le catholicisme militant¹⁰⁵. Néanmoins ses

¹⁰² Ximénez numérote systématiquement les paragraphes de son journal, *Discurso de Túnez*. Et selon l'édition de Ignacio Bauer y Landauer, le manuscrit de la *Colonia* aujourd'hui perdu était aussi numéroté. Le texte n° 30 de l'Annexe s'interrompt ainsi brusquement.

¹⁰³ *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 222.

¹⁰⁴ *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 213 à 225.

¹⁰⁵ D. BRAHIMI, *Voyageurs français en Barbarie*, 1976, p. 676 ; L. VALENSI, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, p. 27.

a priori ne l'empêchent pas de puiser sans vergogne dans l'ouvrage du trinitaire et d'écrire quatre de ses neuf lettres sur la Régence de Tunis à partir de ses manuscrits. Il est intéressant, d'ailleurs, de relever le caractère si différent des *Lettres* tunisiennes, descriptives et riches en détails, et des quatres longues *Lettres* algériennes plus narratives, où il est difficile de reconstituer les itinéraires suivis et d'identifier les toponymes. En ce sens, Lucette Valensi observe que « chemin faisant, Peyssonnel a changé de regard et d'écriture » et que « l'observation minutieuse » laisse place à « la fable et à l'histoire édifiante »¹⁰⁶. Et ce changement peut sans doute s'expliquer en partie par la forte dépendance du récit de Peyssonnel des ouvrages du trinitaire Ximénez pour ses premières lettres.

Loin de nous l'idée de supposer une *mens rea* au médecin marseillais¹⁰⁷. Mais il est vrai qu'au lieu d'en tirer des informations qu'il aurait interprétées d'après ses propres observations et sa formation académique et de nous léguer ainsi sa perception illustrée, il se contente tout au long de nombreuses pages de reproduire un discours qui n'est pas le sien ou qui ne peut l'être. Nous regrettons qu'il nous ait privé de la lucidité qui était la sienne et que l'on devine quand il s'abandonne à ses réflexions personnelles qui ponctuent néanmoins son récit.

L'emprunt étant une pratique courante au XVIII^e siècle¹⁰⁸, cela n'invalide pas la valeur donnée à l'ouvrage de Peyssonnel mais invalide par contre certaines analyses et interprétations. Je pense d'abord

¹⁰⁶ L. VALENSI, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, p. 29.

¹⁰⁷ Pour L. VALENSI, il n'y aurait même pas d'action consciente mais « Peyssonnel aurait ainsi recueilli à Tunis des informations de deuxième main qu'il aurait naïvement acceptées » (*Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 1987, p. 17).

¹⁰⁸ Ce n'est évidemment pas le seul cas d'emprunt anonyme concernant les récits de voyage sur la Tunisie. Rappelons le *Mémoire pour servir à l'histoire de Tunis depuis l'année 1684*. Cette chronique est jointe à la deuxième relation de l'antiquaire Paul Lucas (Rouen, 1664 – Madrid, 1737), rédigée sur des notes fournies par l'auteur à Étienne Fourmont l'aîné et publiée à Paris en 1712 sous le titre *Voyage fait par ordre du Roi dans la Grèce, l'Asie Mineure*,

à la considération envers Peyssonnel en tant que pionnier – l'explorateur qui aurait pénétré le premier le plus loin à l'intérieur de la Régence¹⁰⁹ et le premier chrétien à avoir visité la ville de Kairouan¹¹⁰. Même Ximénez qui a parcouru le Sud-Ouest de la Régence jusqu'à Sbeitla n'est pas le premier chrétien à avoir franchi les remparts de la ville sainte de Kairouan (il nous rapporte que dès le début de son règne, le bey Ḥusayn b. ʿAlī se serait rendu dans cette ville accompagné de ses esclaves chrétiens et aurait fait franchir l'entrée aux chrétiens qui voyageaient dans la Régence sous sa protection). Il a

la Macédoine et l'Afrique. L'auteur de ce *Mémoire*, véritable chronique de la vie politique de la Régence à la fin du XVII^e siècle, est identifié par PIERRE GRANDCHAMP dans « À propos du 'Mémoire pour servir à l'histoire de Tunis' publié par P. Lucas », *Revue Tunisienne*, 51 (1931), p. 154. Il s'agit du marchand marseillais Nicolas Béranger qui séjourne à Tunis de 1684 à 1707. Une édition de ce mémoire a été faite par PAUL SEBAG dans *La Régence de Tunis à la fin du XVII^e siècle*, Paris (L'Harmattan), 1993. C'est aussi le cas du voyageur écossais William Lightgow (1582-1645) qui visite la Régence en août 1615 avant de faire un dangereux voyage en Afrique et d'y retourner en début 1616. Les maigres notes de Lightgow surprennent d'autant plus que traverser toute l'Afrique était une prouesse en 1615. Le voyageur justifie son court récit : « I could be more particular here, but Time, Paper, Printing, and Charges will not suffer me ». C'est aussi Pierre Grandchamp qui rapproche la narration de Lightgow du texte classique de León l'Africain dans « Le prétendu voyage de William Lightgow dans les Etats de Barbarie (1615-1617) », *Revue Africaine*, vol. 91 (1947), pp. 213-234.

¹⁰⁹ Lors de la parution de l'œuvre de Dureau de la Malle, la revue *Nouvelles Annales des Voyages* publie un compte-rendu où l'accent est mis sur cet aspect en affirmant que « le fait seul d'avoir osé le premier s'aventurer dans l'intérieur des deux régences, mériterait au médecin provençal la reconnaissance des savants et des érudits » (troisième série, t. XVIII, 1838, pp. 346-355, p. 348). Voir aussi *Exploration scientifique de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841 et 1842*, Paris (Imprimerie Royale), 1844, introduction : « Peyssonnel est celui des explorateurs du XVIII^e siècle qui a pénétré le plus loin dans l'intérieur de la Régence d'Alger : il a parcouru les pentes septentrionales du Djebel Aourès ».

¹¹⁰ CHARLES MONCHICOURT, « Le voyageur Peyssonnel de Kairouan au Kef et à Douga », 1916, p. 156, considère qu'il n'a pu entrer dans la ville puisqu'il affirme qu'il n'existe pas de monuments remarquables à Kairouan. Pour sa part, L. VALENSI considère que « son tableau est organisé selon un code qui le rend aveugle à certaines données pourtant parfaitement visibles du réel (...) si un phénomène s'y rattache ou s'en rapproche [à la période antique] il est jugé positivement ; il est négligeable dans le cas contraire » (*Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 1987, pp. 17-25).

pourtant été le premier à pénétrer dans la Grande Mosquée et à dire la messe à l'intérieur de la ville :

« Este Bey que ahora reyna como es quien la a reedificado a conseguido entrar consigo los cristianos esclavos de su servicio y que pueda entrar otro cualquiera de su orden. Yo conseguí no sólo entrar sino decir missa en la cassa de Mahamet Bey y es la primera que jamás en esta Ciudad se á dicho »¹¹¹.

Quant à la valeur des informations recueillies dans ses *Lettres*, Lucette Valensi pense que l'intérêt du récit de Peyssonnel réside notamment dans les observations ethnographiques et dans son discours sur l'Autre. Contrairement à ses observations sur l'épigraphie ou la médecine qui auraient perdu la valeur scientifique qu'elles présentaient à l'époque, son discours sur les hommes et leurs pratiques sociales rencontre aujourd'hui « la curiosité ethnographique de notre époque »¹¹². Mais, pour ce qui est de la connaissance de la société de la Régence de Tunis au XVIII^e siècle et de ses mœurs, Peyssonnel ne serait, dans la plupart des cas, qu'une source indirecte. Une nouvelle lecture s'impose afin de mettre en valeur les pages où sa propre voix s'affirme.

Finalement, il convient de réviser les appréciations faites sur sa méthode. Dureau de La Malle louait « sa véracité et la minutieuse exactitude de ses descriptions » qui étaient pour lui « de sûrs garants qu'il ne se serait pas laissé égarer par des idées préconçues »¹¹³. Denise Brahimi observe que l'auteur « dégage ses premières conclusions d'une observation personnelle assez complète de la Régence de Tunis » et montre ainsi son « esprit scientifique, épris

¹¹¹ *Discurso de Túnez*, RAH ms. 9/6011, 1^{er} décembre 1724.

¹¹² L. VALENSI, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 1987, p. 19.

¹¹³ DUREAU DE LA MALLE, *Relation d'un voyage sur les côtes de la Barbarie*, 1838, p. 53.

d'ordre »¹¹⁴. Pour elle, « le travail accompli par Peyssonnel en Barbarie répond à une volonté très précise et prouve une réflexion approfondie sur le sens de la démarche scientifique »¹¹⁵. En effet, sa recherche sur la nature animale du corail ainsi que sa soigneuse cueillette de graines, bulbes et plantes, c'est-à-dire les activités qui correspondaient à sa formation de médecin naturaliste, répondent bien à cet esprit scientifique évoqué par Brahimi. Et, sur ce terrain, Peyssonnel fut « un observateur de qualité »¹¹⁶. Par contre, sa démarche est tout autre dans ses *Lettres*. C'est peut-être la conscience de ses carences, la peur de décevoir, le besoin d'assurer la suite de son voyage en répondant aux attentes de ses interlocuteurs, qui priment et le conditionnent lors de la rédaction de ses *Lettres*.

Par ailleurs, cette nouvelle lecture nous permet de rendre justice à Ximénez en tant que référence de l'histoire de Tunis au XVIII^e siècle. Il cite systématiquement ses sources et fait preuve de rigueur en comparant les informations recueillies et, quand il ne lui est pas possible de le faire, il reste prudent. Sa curiosité et son ouverture d'esprit sont attestées par ses contemporains. Ainsi, Joseph Morgan, consul britannique à Tunis de 1700 à 1720, de franche inclination anti-catholique, dit de Ximénez qu'il est « one of the most moderate catholics, of that Nation, I ever met with »¹¹⁷. Mais il faut aussi signaler l'importance que Ximénez attache à son étude des sites antiques et à son travail recueillant des inscriptions latines au point de lui faire oublier parfois la prudence nécessaire. Une anecdote peut servir d'exemple : lors de sa visite à la Grande Mosquée de Kairouan le samedi 9 décembre 1724, convenablement déguisé, la volonté de consigner avec minutie les inscriptions latines sur des

¹¹⁴ D. BRAHIMI, *Voyageurs français en Barbarie*, p. 328.

¹¹⁵ D. BRAHIMI, *Voyageurs français en Barbarie*, p. 143.

¹¹⁶ L. VALENSI, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, p. 18.

¹¹⁷ J. MORGAN, *Mahometism fully explained*, Londres, 1725, vol. II, p. 295.

pierres de taille de remploi lui fait baisser la garde et il se fait remarquer quand il s'attarde pour copier les inscriptions au pied du minaret au péril de sa vie.

« No me hubieran aquellos Moros conocido por razón de ir con mi hábito y un Alborno morisco, teniendo por uno de ellos, sino fuera por averme detenido a copiar una inscripción que está en la torre tomada como las columnas de alguna ciudad antigua (...) Otra piedra avía cerca de ésta que *quando* hicieron la torre avían puesto al rebés, y juzgo era la compañera de la antecedente, no me dieron lugar los Moros a copiarla, porque *quando* me reconocieron me echaron de allí »¹¹⁸.

Ces quelques pages veulent montrer l'intérêt qu'il y a à retourner sur une source bien connue comme la *Relation* de Peyssonnel en tenant compte de ses références et de ses repères culturels, de ses sources documentaires et bibliographiques, de l'identité de ses interlocuteurs et de la nature de leurs rencontres tout au long de leur voyage. Elles confirment l'urgence d'une édition annotée des manuscrits de Ximénez pour en extraire les informations précieuses sur la Régence beylicale qui n'ont pas encore été mises à disposition des historiens¹¹⁹.

Mon objectif ici a été de révéler l'importance des ouvrages du trinitaire tolédan fray Francisco Ximénez comme source des lettres tunisiennes de Peyssonnel et pas uniquement pour l'épigraphie latine. Mais d'autres questions se posent. La comparaison systématique du langage, du contenu et des prémisses explicites et implicites des œuvres de ces voyageurs permettra par la suite de préciser la lecture et les emprunts que Peyssonnel fait aux manuscrits du

¹¹⁸ *Discurso de Túnez*, RAH ms. 9/6011, 1^{er} de décembre 1724.

¹¹⁹ Je prépare actuellement l'édition annotée de la *Colonia Trinitaria de Túnez* qui sera publiée prochainement.

trinitaire et d'approfondir l'analyse de la *Relation* du médecin marseillais. Il me semble important de relire le récit de Peyssonnel avec un autre regard afin de dégager et mettre en valeur ses observations les plus originales.

ANNEXE DOCUMENTAIRE

Le lecteur trouvera dans cette annexe la comparaison d'extraits des textes qui nous occupent. En premier lieu, nous proposons deux fragments (textes 1 et 2) du *Discurso de Túnez* de fray Francisco Ximénez repris par Jean-André Peyssonnel dans sa *Lettre* du 6 octobre 1724, citée ici à partir de l'édition de Dureau de La Malle. Ils correspondent au voyage du trinitaire dans le Cap Bon. Il s'agit de la description des possessions du morisque Mustapha de Cárdenas à Grombalia, village où il passe la nuit du 24 septembre, et de la description du système de gouvernement des morisques de Soliman. La plupart du texte a été traduit par Peyssonnel sans modifier l'original mais parfois il introduit des changements : si le récit de Ximénez est précis et concis, Peyssonnel modifie parfois l'ordre des phrases et orne sa description, la rendant plus littéraire afin de l'adapter au style épistolaire, en restant néanmoins fidèle au journal du trinitaire.

Les textes 3 à 27 correspondent à certains paragraphes des chapitres I et II de la *Colonia Trinitaria de Túnez* de Francisco Ximénez, traduits assez fidèlement par Jean-André Peyssonnel dans ses deuxième et quatrième *Lettres*. Ces fragments correspondent parfois aux ajouts que Peyssonnel fait à son récit dans le ms. 1373 de la Bibliothèque Municipale d'Avignon*, cités ici à

* Je n'ai eu accès à la reproduction digitale de ce manuscrit (voir ci-dessus note 7) que lorsque ce travail était sous presse et je ne disposais pas de temps suffisant pour établir des

partir de l'édition de Lucette Valensi (*Voyage dans la Régence de Tunis*, 1987).

Finalement, les textes 28 à 30 correspondent à des paragraphes du chapitre IV de la *Colonia Trinitaria de Túnez*, traduits dans la neuvième *Lettre* de Jean-André Peyssonnel, datée du 6 octobre 1724. Ces fragments sont particulièrement longs mais il nous a semble opportun de les reproduire ici afin de montrer la similitude des textes sur de longues pages.

I

« [La Gurumbalia] la principal casa es la de Mahamet Bey, la cual hizo el xequé Mostafá, un moro rico de los que vinieron de España. Este plantó allí un olivar que tendrá más de 30 000 olivos y entre los olivos almendros. Hizo venir el agua de las montañas cercanas. Tenía más de 300 esclavos, negros y cristianos. Plantó viñas y otras heredades. La casa tiene dos jardines y muy buenas fuentes, con un estanque de agua. Este moro era tan poderoso que los Beyes de Túnez, dándoles celos, le intentaron quitar la vida. Llegó a saberlo y se huyó a Constantinopla. Y allí le dieron algunos honores. Vivió algún tiempo en el Cairo y después se vino a Bona, donde empezó a

« [La Colombaire] la principale maison appartient à Mahamet-Bey, frère d'Assem-Bey, régnant aujourd'hui. Elle avait été bâtie par un Maure appelé Moustapha de Cordenas, un de ceux qui vinrent ici de la nation espagnole. Il y a deux beaux jardins avec un grand bassin, quantité de fontaines (...) Ce Moustapha, entre autres choses, avait fait planter un verger d'oliviers qui doit contenir environ trente mille pieds d'arbres, et entre eux il avait mis des amandiers très bien disposés. Il avait dans sa maison (...) trois cents esclaves, chrétiens ou nègres, pour le travail de la terre. Le bey de Tunis le chassa parce qu'il était riche et puissant (...) il fut avisé de cette résolution et il s'en-

comparaisons et des vérifications de textes qui auraient beaucoup trop retardé la parution de ce livre.

plantar olivos y viñas, como había hecho en Gurumbalia, hasta que allí le cogió la muerte» (*Discurso de Túnez*, fol. 120v, 29 septembre 1724).

fuit à Constantinople, où (...) il fut honoré et qualifié des titres qu'on donne ordinairement à semblables personnes. De là il passa au Caire et vint ensuite à Bône, où il fit planter presque tous les oliviers et les arbres qui s'y trouvent aujourd'hui, et qui surpassent le nombre qu'il avait laissés à la Colombaire » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 183).

2

« El gobierno de la justicia es precisamente de los andaluces y se reduce a un gobernador o xieque, a tres jurados y tres *alguaciles*. El primero es elegido por voz de todos los moros que descenden de la nación española... » (*Discurso de Túnez*, fol. 121v, 29 septembre 1724).

« Le siège de la justice est composé d'un gouverneur qu'on appelle sheick, qui est la personne la plus considérable, trois jurés et trois *alguasins*. Le premier est perpétuel et est créé par la voix et le suffrage de tous les Andalous » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 171).

3

« Está situada al fin del lago de la Goleta (...) Tiene su asiento sobre la Cahida de una pequeña cuesta ; y desde algunas partes parece que descansa, o que descende con blandura ; todo esto forma un bello espectáculo y se deja ver todo desde muchos sitios. Es más larga que ancha y forma una especie de media luna quando esta algo crecida. No

« Elle est située au fond du lac de la Goulette dont nous venons de parler, sise sur le doux penchant d'une colline, de sorte que ce n'est qu'en quelques endroits où l'on s'aperçoit que l'on monte ou que l'on descend. Cependant elle forme un fort beau spectacle et se laisse découvrir tout entière de bien des endroits. Elle est plus

fuera tan grande sino se la juntaran los arrabales, que hacen la maior parte de la ciudad y la augmentan considerablemente ; de suerte que tiene cerca de *dos leguas de espacio de circunferencia*, y algunos la dan muchas más» (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 20).

4

« Se hallan en Túnez cassi trescientas mezquitas o Yglesias mahometana (...) En estas dos especies de Mezquitas conservan un libro del Alcorán en un cofre ricamente adornado, al modo que la nación Hebrea conserva las tablas de la Ley en el arca » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 21).

5

« Estan son de tres maneras : Las primeras son las grandes mezquitas turquesas privilegiadas, donde los Himmames, o Párrocos son Turcos; las segundas Mezquitas son las de los Moros fundadas la mayor parte por los Reyes, Príncipes y poderosos de este Reyno (...) la tercera especie de Mezquitas son los oratorios particulares » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, pp. 21-22).

longue qu'elle n'est large ; son enceinte ne serait pas extrêmement grande s'il ne fallait joindre ses faubourgs, qui font aujourd'hui une véritable partie de la ville, et qui l'augmentent considérablement, de sorte qu'elle a *une grande lieue de France de circonférence* » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 23).

« On y compte plus de deux cents mosquées ou églises turques publiques. (...) On y a le soin d'y conserver un livre de l'alcoran dans un coffre richement orné de même que les Juifs conservent les Tables de la loy dans l'arche » (Bibliothèque Municipale d'Avignon, ms. 1373 / *Voyage dans la Régence de Tunis*, p. 24).

« Les premiers sont les imans qui sont de trois sortes, scavoir les grandes mosquées privilégiées par les Turcs dont les imans ou marabouts, c'est à-dire les prêtres, resorted du grand moufty de l'empire ottoman. Les secondes sont les mosquées des Mores ou habitants du pays fondées la plupart par le prince du royaume. Et troisième église sont les oratoires particu-

liers » (Bibliothèque Municipale d'Avignon, ms. 1373 / *Voyage dans la Régence de Tunis*, p. 24).

6

« Entre los lugares dedicados para obras pías, son los más principales las Zagüías, que son sitios de inmunidad (...) En unas y en otras los delincuentes y desgraciados tienen un assilo seguro ; no se les puede formar algun acto de hostilidad, ni sacar de allí para poner en prissión, sino por un crimen de lessa Magestad, y por un orden del Bey. Los esclavos de qualquiera religión que sean, son allí recibidos, y las quexas contra sus Patronos escuchadas; y estarse allí hasta que sus Amos resuelvan el venderlos, si el Esclavo lo quiere absolutamente, o que den alguna seguridad, si temen algun castigo, de no hacerles mal alguno: Los que tienen deudas y no pueden pagarlas, se refugian allí, hasta que con los Acreedores se componen y conciertan. Gozan de privilegios tan considerables estas sauías, que pueden ser excedan a la inmunidad de *nuestras Yglesias* » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 23).

« Les sauías sont des lieux de refuge et d'immunité, la plupart des fondations royales, on y donne à manger et à loger aux voyageurs. Les malheureux y ont un azile assuré. L'on ne peut y former aucun acte d'hostilité ny arrêter aucun prisonnier que par ordre exprès du roy. Les esclaves de quelque religion qu'ils soient y sont reçus, les plaintes contre leurs maîtres écoutées, et ils peuvent y rester jusqu'à ce que leurs patrons ayent résolu de les vendre si l'esclave le veut absolument. Enfin ces sauías jouissent de privilèges aussy et peut-être même plus grands que ceux *des églises d'Italie et d'Espagne* » (Bibliothèque Municipale d'Avignon, ms. 1373 / *Voyage dans la Régence de Tunis*, p. 27).

7

« Otras obras pías ay que llaman Moristanes, que son hospitales para mantener enfermos y locos furiosos; esos son en la Berbería muy raros, y no son pulidos ni con tanta asistencia como los Cristianos » (*Colonia Trinit. de Túnez*, p. 24).

« Les Moristans sont des hopitaux vastes mais ils ne sont pas policés ni servis comme ceux des chrétiens » (Bibliothèque Municipale d'Avignon, ms. 1373 / *Voyage dans la Régence de Tunis*, p. 27).

8

« Esta Ciudad es circundada de Murallas con algunas torres cuadradas en distancias sin artillería y de poca defensa ; (...) parece que *en el tiempo que los Españoles dominaban esta Ciudad* reedificaron alguna cossa estas murallas, pues en la que está de la marina se halla una piedra donde esta grabada esta inscripción : Carlos V » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 25).

« Cette ville est entourée de très mauvaises murailles flanquées de quelques tours carrées sans défenses. Je ne sais si elles ont été bâties ou réparées sous Charles Quint, mais à la porte de la marine on trouve, dans la muraille, une pierre gravée avec cette devise : Sub Carolo Quinto » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 24).

9

« La Sala del Diván es una de las cossas mas considerables que ay que ver ; está situada en medio de la Ciudad, para conveniencia de los que acuden allí tienen sesenta y nueve pies de largo, cuarenta de ancho y veinte de largo, está cubierta por arriba, y la abertura ocupa una reja de hierro por donde la entra la luz y el fresco, dispuesta de tal forma, que el sol la entra muy poco. Tiene

« J'eus la curiosité d'aller à la sale du divan qui est le conseil d'état ou parlement du pays. Cette sale ne reçoit le jour que par une ouverture grillée qu'on a pratiquée au plat fond. Elle est partagée par deux petites colonnes dont les chapiteaux sont d'un goût gothique où arabesque si l'on veut. Elle est pavée de marbre, entourée de *deux rangs de bancs* couverts d'une natte

al circuito portales sostenidos de columnas, una fuente en medio que corre al tiempo de estar juntos los que componen el Consejo, algunas pequeñas salas y oficinas ay a los lados y *tres órdenes de asientos* cubiertos con un paño : Aquí es donde se juntan todos los días el Aga Buluk Bassies y otros oficiales, para tener el Diván o Consejo y hacen justicia al Pueblo» (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 26).

10

« Está defendida Túnez por parte del mar de las fortalezas de la Goleta, y por parte de tierra de las Alcazabas nueva y vieja, y de tres Castillos. Las dos Alcazabas se puede decir no son oy más de una, pues la vieja está unida con la nueva, están a la parte de poniente, tienen alguna artillería y son mui irregulares y dominan la Ciudad y la Campaña (...) El primero de los Castillos (...) tirando de poniente al Norte es de una especie corneada con algunos cubos, o torres redondas (...) Estos Castillos no tienen fosso ni entradas encubiertas, ni algunas obras exteriores para su defensa; pero assí éstos como las Alcazabas no son dominados y están bien pertrechados de gruesos cañones de artillería » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 26).

de jonc. C'est là où s'assemblent les puissances du pays et les baloubachis pour tenir les divans, rendre justice au peuple et régler les affaires de l'état » (Bibliothèque Municipale d'Avignon, ms. 1373 / *Voyage dans la Régence de Tunis*, p. 27).

« Tunis est défendue, du côté de la mer, par les fortresses de la Goulette et par le fort qui est sur le lac. Du côté de la terre, elle a trois châteaux qui dominent la ville et la campagne. Le premier, du côté du midi ou sud-est, est attenant aux murailles de la ville ; il est très irrégulier. Le second, tirant vers le couchant ou nord-ouest, est une espèce de carré flanqué de quelques grosses tours rondes. Le troisième est à peu près de même. Ces châteaux n'ont ni fossés, ni chemins couverts, ni aucun ouvrage extérieur pour les défendre. Ils ne sont pas dominés, et ils sont garnis de plusieurs canons assez bien entretenus » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 24).

II

« Por el primero de estos Castillos passa un aqueducto que edificó o hizo reparar Amuda Baxá, y para su manutención le pusso una renta anual, es *mui bello* y tendrá cerca de dos mil passos comunes de largo, con doscientos y más postes de piedra labrada a la manera de *la puente de Segovia*, aunque no de aquella magnificencia ; los arcos son de ladrillo ya mui gastados. Conducen el agua de un manantial de fuera, y la que sacan con norias, y guía a la Alcazaba para abastecerla » (*Colonia Trinit. de Túnez*, p. 26).

« Le dernier de ces châteaux doit avoir été bâti sur quelque ancienne forteresse, car l'on voit les murailles anciennes d'un aquéduc qui est destiné pour y porter de l'eau, et qui a été réparé et entretenu pour cet effet. Cet aquéduc est *assez beau* ; il a environ deux mille pas communs de long avec deux cents en tout d'arcades. Les voûtes sont de brique, assez dégagées. Quoique la bâtisse ait quelque chose d'ancien, elle n'a cependant aucun ordre ni rien qui puisse surprendre ou faire plaisir. Cet aquéduc conduit les eaux des puits qu'on élève par des rouages pour l'entretien de la citadelle » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 25).

12

« El Bardo es el Palacio de los Beyes de Túnez, situado en una bella llanura, a media legua de esta Ciudad, dominada a Levante por los Castillos del Diván y al Septemtrión por unos pequeños montes, domina a una salina cercana (...) Este Castillo o Palacio es cercado de murallas con algunas torres quadradas y sobre ellas algunas piezas de artillería ; pero es de mui mala defensa » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 30).

« Ce château ou ce palais est un grand enclos de murailles presque carré, flanqué de quelques tours carrées avec quelques pièces de canon, mais d'une très mauvaise défense. Il est à demi-lieu de Tunis, dominé par le canon des citadelles, situé dans une belle plaine au bord d'un étang » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 26).

13

« Estas son mui largas hechas en cruz adornadas de pinturas a la Mosayca y a la Arabesca que forman diversos adornos de flores con algunas inscripciones Árabigas que son algunas sentencias del Alcorán en una mui particular simetría : a la cabezera ay un estrado de *una quarta de alto* la qual se compone de trauportines cubiertos de Damasco y sobre ellos almuadas de Brocado ; las paredes están adornadas de tapizería *de una singular belleza* ; son de piezas recosidas representando arcos y flores de una simetría graciosa ; el suelo es cubierto de alfombras ; en las paredes ay grandes espexos, y reloxes curiosos. Estas salas son cassi iguales, lo que ocupa el vacío que es entre ellas es una librería, oratorio morisco y otros aposentos de los oficiales domesticos (...) La redondez de este Palacio puede tener *trescientos passos Geométricos* » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 31).

14

« El Bey que antes era sólo teniente General de las tropas, y quien tenía cuidado de tener sujetos los Moros de la Compañía, elegido del Bey y confirmado del Dibán,

« Il y a trois appartements qui ne sont que des salles fort longues et faites en croix, pavées de briques vernisées ; elles sont ornées d'espèces de peintures dans un goût mosaïque, portant divers ornemens de fleurs et des sentences de l'Alcoran dans une symétrie assez particulière. Au fond et autour de ces salles, il y a un *sopha élevé d'un pied*, sur lequel il y a des nattes, un matelas, un tapis et des grands carreaux d'une espèce de drap d'or. Les murailles sont tendues de tapisseries *d'un goût assez particulier* ; elles sont de pièces rapportées représentant des vases et des fleurs dans une symétrie gracieuse et belle. Ces trois salles sont presque égales, et ce qui occupe le vide qui serait entre ces salles sont les appartements des officiers et des domestiques (...) L'enceinte de ce palais peut avoir environ *douze cents pas* » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 27).

« Le bey qui, comme nous avons dit, était le lieutenant-général des troupes ou, si vous le voulez, le connétable, qui avait soin de tenir soumis les gens de la campagne et

ganó insensiblemente la mayor parte de los oficiales y principales del Pueblo, y hallándose en su mano el dinero de los tributos que había cobrado de todo el Reyno, con el mando y séquito de los soldados se puso en estado de hacer la ley apropiándose la suprema autoridad: pero creyendo tener alguna opinión o guerra con el Gran Sultán Otomano, dexó subsistir la forma que antes avía de gobierno, dexando al baxá y al Bey los títulos y hombres aparentes que le disculpaban con él, y que no le trahía algun perjuicio a su derecho. Esta nueva autoridad del Bey succedió por *los años de 1691* en que Murat Renegado Corsso de Bonifacio en lugar de ir a dar cuenta de su conducta siguiendo la costumbre se fingió enfermo; el Dey aviéndole ido a visitar pretendió el año siguiente, que esta visita le era debida, y como el Dey que era entonces era sin política ni fuerza, empezó a disminuirse su autoridad, y pudo poner las cossas en la forma de gobierno que es oy día » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, pp. 33-34).

de leur faire payer le tribut, gagna insensiblement l'amitié du peuple et, se trouvant avec l'argent et les troupes en état de faire la loi, il s'appropriâ la suprême autorité. Mais, crainte de s'attirer de fâcheuses affaires avec la Porte, il laissa subsister la forme du gouvernement, se contentant d'avoir toute l'autorité, et laissant au pacha et au dey des titres et des honneurs apparens qui le disculpaient auprès du grand seigneur et qui ne lui portaient aucun préjudice. Ce fut environ *l'an 1660* que Mourat-Bey, renégat corse du lieu de Bonifacio, revenant du camp, au lieu d'aller rendre compte de sa conduite au dey suivant l'usage, feignit d'être malade et, le dey ayant le visiter, il prétendit l'année d'après que cette visite lui était due. Comme il était fin politique, il commença dès lors à diminuer l'autorité du dey et amena insensiblement les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 57-58).

15

« El Bey al presente es el soberano *del Reyno* a quien reconocen las Ciudades, la Campaña y las tro-

« Le bey est à présent le véritable roi *de ce pays monarchique*. C'est lui qui commande les villes, la

pas, que da los mandatos, que recibe los honores, a quien se le tributan los obsequios, que hace al Pueblo justicia y que da vida y muerte en su sentencia. Este Bey que antes elegía el Dey oy día ni es hereditario ni electivo, aunque por una especie de derecho natural el más cercano pariente debe suceder ; casi siempre sucede que por la contienda y esfuerzo ascienden a este cargo ; assí después de la muerte del Bey, los hijos, los hermanos, los sobrinos o aquellos que tienen más séquito y aplauso se alzan con la autoridad y aunque los tengan por Bey, cediendo a la fuerza el Dey y el Divan que por una mera ceremonia aprueban su exaltación. El nuevo Bey tiene ordinariamente la precaución de hacer quitar la vida, a todos los competidores que pueden hacer sombra » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 34).

campagne et les troupes, qui donne tous les ordres, qui reçoit tous les honneurs de la royauté, qui rend la justice au peuple et qui a le droit de vie et de mort. Le bey, qui était autrefois nommé par le dey, n'est à présent ni héréditaire, ni électif. Quoique, par une espèce de droit, le plus proche héritier doive succéder, c'est toujours par la force ou par la brigade qu'on monte à ce trône. Ainsi, après la mort du bey, ses fils, ses neveux ou ceux qui ont le plus de crédit, s'emparent de l'autorité et se font élire par le dey et le divan qui cède à la force. Le nouveau bey a ordinairement la précaution de faire mourir ceux qui peuvent lui faire ombrage, pour s'affermir sur le trône » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 58-59).

16

« El Dey, a quien tambien llaman Dauletri, cuya voz significa en lengua turquessa hermano de madre, (...) es precissamente un turco de nacimiento venido de Levante elegido por el Diván, y que indirectamente nombra el Bey y aunque suelen llamarle Rey no tiene más de la sombra de la autoridad :

« Le dey, qu'on appelle aussi douleti, est la seconde personne de ce royaume. C'est un Turc élu par le divan, mais que le bey nomme indirectement. Quoiqu'il ait le nom de roi, il n'a plus que l'ombre de l'autorité. Sa puissance consiste à présider au divan, à rendre justice aux troupes turques qui restent sou-

Su potencia consiste en mandar con subordinación al Bey y a las tropas turcas, y hacer a sus soldados justicia. Va continuamente al Bardo a recibir las ordenes del Bey, y darle cuenta de su execución » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 34).

mises au bey quoique commandées par le dey et par un aga. Le dey va souvent au Bardou recevoir les ordres du bey et lui rendre compte de sa conduite » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 59).

17

« El Baxá es un turco enviado y nombrado por la Porta como un Vice Rey del gran Sultán, y verdaderamente lo debía ser de este Reyno conquistado, pero no tiene oy más del título, y algunos honores que le hacen por usso, es señor de poca autoridad y poco considerado ; (...) como le teme el Bey no se alze con la autoridad sublevando la milicia, no le dexa sin su permissão salir de cassa, ni permiten que los turcos tengan con él comunicación estrecha ; le consiente por no irritar la Porta y por no venir a una rotura abierta a fin que en casso de guerra con los Príncipes cristianos, pueda ser de ella defendido. No estando el Bey tributario ni sugeto, permite las apariencias de sugestión y de tributo » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 34).

« Le pacha qui est un Turc envoyé et nommé par la Porte comme vice-roi du grand-seigneur. Ce pacha devrait être le véritable commandant et le vice-roi de ce royaume conquis : il n'en a que le titre et quelques honneurs qu'on lui rend par habitude ; mais il est sans crédit et sans autorité et peu considéré. Comme le bey apprend qu'il ne permet pas de sortir de chez lui sans son autorisation et lui défend d'avoir aucune communication avec les Turcs qui sont à la solde. Il reste comme prisonnier chez lui, on ne le laisse que pour ne pas irriter la Porte et pour ne pas faire une rupture ouverte, afin qu'en cas de guerre avec les princes chrétiens, on puisse être assuré de la protection du grand seigneur. On se contente de n'être plus tributaire et soumis et on laisse subsister les apparences de tribut et de soumission » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 59-60).

18

« El Dibán, un Consejo o los estados del Reyno compuesto del Aga, de un número de Boluco Baxíes, consejeros turcos que por sus dignidades y grados ascienden a este empleo (...) Este Diván debe conocer y decidir todas las operaciones del Estado, y hacer la suprema justicia, pero el Bey se lo ha apropiado así todo, y no envía al Diván, sino lo que le parece, y principalmente lo que pertenece a los turcos » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 34).

« Le divan est le conseil ou les états du royaume ; il est composé du dey, du pacha, d'un aga ou président, et d'un nombre de boloukbachis ou conseillers turcs. Le divan devrait connaître et décider toutes les affaires de l'état et rendre la suprême justice, mais le bey s'est tout approprié et n'envoie au divan que la connaissance de ce que bon lui semble et, principalement, toutes les affaires qui regardent les Turcs » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 60).

19

« El dinero que el Bey cobra de los tributos era embiado al Baxá, y se empleaba en la paga de los oficiales y tropas, lo que montaba cerca de seiscientos mil pessos por año. *El Bey, el Dey y el Baxá* tomaban como oficiales su paga; oy subsiste en algun modo este antiguo uso aunque el Bey sea dueño de todo el dinero. Cada dos meses se hace la paga en la misma cassa del Baxá, delante del Chiaya, el Bey recibe la suya, que es un zequino o escudo de oro por día, y dizen se la lleban al Bardo en un pañuelo de seda » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 38).

« L'argent que le bey tire et exige était, suivant l'ancienne coutume, porté au pacha qui l'employait à la paie des troupes et des officiers, paie qui se monte à environ six cent mille piastres par an. *Le dey, le bey et le pacha* recevaient leur paie comme officiers. Cette coutume subsiste encore quoique le bey soit le maître de tout l'argent. C'est chez le pacha que la paie se fait tous les deux mois. Le bey y reçoit la sienne qui est d'un sequin par jour et qui lui est portée au Bardou dans un mouchoir de soie » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 64).

20

« Los Turcos viven de la misma manera que en Levante, que es una manera mui templada y mui simple, porque les faltan *los placeres de los cristianos* ; los deleites de beber el vino, aguardiente y otros semejantes licores, los juegos, los bailes, los espectáculos, les son prohibidos ; no tienen más que el placer de las Mugeres y de los jardines y el pueblo infimo está privado de esta delicia a causa de su miseria » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 43).

21

« El Bey mismo no se regala más que los otros Turcos, le sirven de pilao, que es arroz cocido, de Cucuzu de carne de baca cocida y cortada en pedazos, algunas vezes de Gallinas, pichones y carne de carnero ; algunas comidas picadas hechas bolas y embueltas en hojas de vid, o otra cossa : de Jadit que es carne frita con manteca de bacas que dexan secar y la cuezen con Cucuzu, o sémola, y le dan alguna fruta. El pan es cassi sin lebadura pero *mui blanco*, que le sirven cortado a pedazos » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 43).

« On sait que les Turcs vivent d'une manière très frugale et très simple, qu'ils ne connaissent aucun de *nos plaisirs*. La bonne chère, le plaisir de boire du vin et des liqueurs, les jeux, les spectacles, les promenades même leurs sont interdits ou défendus ; il n'ont que le plaisir des femmes dont le bas peuple ne peut jouir à cause de sa misère » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 69-70).

« Le bey même ne fait pas meilleure chère que tous les autres. On lui sert du pilau, du riz, des couscous de viande bouillie et coupée par morceaux, quelquefois des volailles rôties ou des brochettes de viande de mouton, quelques viandes hachées, mises en ballottes, cuites sous la cendre et enveloppées avec des feuilles de vigne ou autres, quelques fruits, du pain sans levain, *assez blanc*, qu'on lui sert coupé par morceaux » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 70).

22

« Los Moros Baldís y Cherifes usan poco del pilao porque es aquí el arroz a subido precio, pero comen Cucuzu, el qual se hace de semite, o harma gruessa (...) Usan de frutas y los melones, aguardan que sean tan maduros que los comen con cucharas » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 47).

« Les Maures ne connaissent guère ici le pilau à cause que le riz est trop cher. Ils ne mangent que des couscoussous. Ces couscoussous sont faits avec la semid ou la semouille qui est la partie la plus grasse du froment (...) Ils mangent des melons si mûrs qu'ils sont souvent obligés de se servir de cuillères » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 70-71).

23

« Aunque la pluralidad de mugeres permitidas entre los Moros da motivo a discurrir la posteridad sin número, puedo decir que no es este Reyno tan poblado como imaginan algunos, ni aun como muchos Reynos de Christianos ; la razón de esto es primeramente porque ay multitud de mugeres inútiles tales son las esclavas blancas y negras y un Señor que tendrá por ejemplo cien Mugeres libres o esclavas, no habitará sino con mui pocas y no tendrá hijos sino de algunas (...) Secundariamente las Mugeres procuran abortar para no tener grande número de hijos, que no podrá mantener el Marido por los excesivos gastos. No hay tierra en el mundo donde los hombres sean mas lujuriosos, las Mujeres estériles

« Le royaume de Tunis est assez peuplé. Mais quoique la pluralité des femmes, permise dans ce pays, semblât lui promettre une postérité sans nombre, il n'est pas aussi peuplé qu'il devrait l'être. La raison de cela est premièrement, qu'il y a quantité de femmes inutiles ; telles les esclaves blanches et noires : car un seigneur qui aura, par exemple cent femmes à son service, légitimes, concubines ou esclaves, n'habitera qu'avec peu d'elles et n'aura des enfants que de quelques-unes. Secondement, les femmes concubines, et même les légitimes, se font avorter pour n'avoir pas un trop grand nombre d'enfants que le mari ne pourrait nourrir, et il n'y a point de pays où les hommes tâchent d'être plus lubriques et les femmes

por artificio y donde sean más frecuentes los abortos » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 48).

plus stériles par artifice, et où les avortements soient plus fréquents » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 75).

24

« Una de las cossas principales que hacen apreciables el Reyno de Túnez es el tráfico y comercio, esto consiste especialmente en todo lo que sirve a la fábrica de los bonetes roxos, que los turcos y Moros trahen debaxo de sus turbantes. Es muy bella y estimada la fábrica, manera y suerte de los bonetes y se reparten por toda la Berbería y Levante (...) También consiste el comercio en la salida de las cossas del Reyno ; las que salen son *azeite, manteca, trigo, legumbres, alpieste, lanas, cueros, cera, dátiles, cavallos, esponjas y otras cossas* » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 40).

« Le commerce de ce pays consiste en deux principaux articles : premièrement, à tout ce qui sert aux fabriques de bonnets rouges que les Turcs mettent sous leurs turbans, à la sortie de ces bonnets très beaux et très estimés qui se répandent dans tout le Levant : le second article est la sortie des denrées de ce pays consistant en *huile, blé, laines, cuirs, cires, éponges et dattes* » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 76).

25

« Los Turcos de nacimiento, Renegados y Colorios son como los nobles privilegiados (...) Algunos tienen buen juicio y política, y una regular conducta. Tienen poco resguardo al nacimiento » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 43).

« Les Turcs et les renégats qui sont, pour ainsi parler, la noblesse du pays, occupent tous les emplois du royaume qui ne peuvent être remplis que par eux. (...) Les Turcs d'Afrique, de même que tous ceux du Levant, ont beaucoup de bon sens et de politique, une conduite très régulière et (...) on a peu

d'égards à la naissance » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 80).

26

« Los Moros Baldís y los demás ciudadanos gran parte son mercaderes, muy assidos a sus intereses, tiene poca inteligencia en el comercio, aunque continuamente están traficando (...) Se halla entre ellos muchos de buena fe y la prueba es que venden y compran, dan y reciben las mercancías sin más seguridad que la palabra, y no ay ejemplar, que se hagan processos, ni falten a ellas » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 48).

« Les marchands et principaux habitants maures sont des gens très attachés à leurs intérêts qu'ils entendent fort bien. On trouve chez eux beaucoup de bonne foi ; la preuve en est que nos marchands vendent, achètent, livrent et reçoivent les marchandises sans autre assurance de leur part que la parole donnée, et l'on n'a pas d'exemples qu'ils aient nié ce qu'ils avaient reçu, ni qu'on ait eu de procès où l'on pût soupçonner la mauvaise foi » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 81).

27

« Los Andaluces cuecen la olla al uso de España y cassi no hechan de menos otra comida. Los Moros andaluces son siempre mas civiles y cortesses, que los otros habitantes. Son arrogantes, severos, graves, amigos de gloria, callados, sufridos, caritativos, trabajadores, y en una palabra tienen muchas de *las costumbres buenas de los Españoles* » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, pp. 47-48).

« Les Andaloux sont plus courtois et plus polis que les autres Maures du royaume, sobres au manger et au boire, se contentant de ce que les Espagnols appellent la oille qui est leur manger le plus délicat. Ils sont amis de la gloire, circonspects, arrêtés, graves, charitables et laborieux ; en un mot ils ont toutes *les coutumes et le génie des Espagnols* » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 174).

28

« Tiene este Reyno (digámoslo así) tres semblantes diferentes : toda la costa del mar de la parte de Levante hasta onze, o catorce leguas en la tierra adentro se compone de llanuras y pequeñas colinas, el terreno de mucha arena y salitroso : Las llanuras son por la mayor parte llenas de pantanos en el invierno y de sal en el verano ; no se hallan cassi otras plantas que Álcali y las marítimas algunos olivares y bosquecillos de Enebro, y salinas. No se encuentra otra agua que la de los pozos, y es cassi o gran parte salobre : Menos en la península de Cabo negro que ay algunos arroyos. Los habitantes por la mayor parte viven en lugares edificados de tierra y basura de Camello, y son en pequeño número y mui malos. Al Medio día en lo interior de este Reyno está la Provincia que oy llaman del Cherid, o Gerid, que corresponde a la antigua Bizazena. El terreno es mui arenoso, y cassi el mismo que antes decía; está lleno de palmas y granados, que vienen cassi naturalmente, porque en las demás partes no vienen sinon cuidadosamente, y rara vez maduran los dátiles, como en el Cherid, que son los mexores. En la Costa y parte del Poniente y Norte, está el terreno lleno de montañas,

« On n'y rencontre d'autre eau que celle des puits qu'on a creusés, et qui est presque partout saumâtre et de mauvais goût. Les habitants vivent dans des villages bâtis avec de la terre et de la fiente de chameaux ; ils y sont en petit nombre et sont très misérables. Au sud, vers le fond de ce royaume, est la province qu'on appelle aujourd'hui le Gérid, qui répond à celle qu'on nommait anciennement Byzacena. Ce pays ressemble beaucoup à celui que je viens de décrire ; mais il est tout couvert de dattiers et de grenadiers qui y poussent presque naturellement, car dans le reste du royaume, les dattiers ne viennent qu'à force de soins, et il est rare que leurs fruits arrivent à leur maturité. Les contrées du nord et de l'occident de la régence présentent un tout autre aspect : là le pays est couvert de montagnes dont plusieurs sont très hautes et fort escarpées. Ces chaînes de montagnes courent presque toutes nord-est et sud-ouest, ainsi que les plaines et les vallées situées entre les montagnes et dont quelques-unes ont jusqu'à trois lieues de large sur une longueur très considérable. Elles sont fertiles et belles ; on y trouve parfois des sources d'eau bonne à boire.

en muchas partes son mui altas y escarpadas, y corren todo el Norte y Medio día. Las llanuras y valles son entre estos montes, y algunos tienen cassi tres leguas de largo sobre otras tantas de ancho, y corren lo mismo que las montañas : Estos valles son mui fértiles y bellos, y se hallan algunos maniantales de agua dulce para beber, y saciar el gusto. A las márgenes de los Ríos, se encuentran cantidad de edificios arruinados, de las antiguas ciudades de los Romanos, y en ellos se leen inscripciones, y especialmente epitaphios, y ay algunos Mausoleos. Los habitantes viven en tiendas de pelo de camello, y son mui pobres y míseros. Esta parte de Norte y poniente se puede llamar el granero de Túnez. La Tramontana y Maestral son los vientos que comúnmente reynan, y los que en tiempo de invierno trahen la lluvia. El viento del Norte, es el que llaman Emba que refresca la tierra. En el verano es quando los calores suelen ser extraordinarios, si sopla el viento del medio día, o Siroco. Los vientos varían aquí como en todo lo demás del mediterráneo » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, pp. 17-18).

On y voit les rivières du Bagradas, celles de Seiliane et de Méliane, qui sont considérables dans l'hiver, grossies par les pluies et les torrens qui descendent des montagnes. On rencontre une quantité de villes ruinées de fond en comble, sur lesquelles passe la charrue. On y voit dans certains endroits des fragmens d'édifices, des inscriptions et principalement des épitaphes, même des mausolées, dont quelques-uns, quoique d'une bâtisse légère, sont encore debout ; tandis que des monuments qui paraissaient devoir être éternels par leur solidité, sont entièrement détruits. Les habitans y vivent campés sous des tentes et y sont assez misérables. Les vents du nord et du nord-ouest sont ceux qui règnent et qui amènent la pluie dans l'hiver. Le vent de nord-est rafraîchit la terre dans l'été, et les chaleurs sont extraordinaires lorsque le vent du midi souffle. Il ne pleut presque jamais dans l'été. D'ailleurs, les vents varient ici comme dans toute la Méditerranée » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 203-204).

29

« En tiempo de peste se tratan como en otro qualquiera tiempo; no saben ni se embarazan en saber de donde viene ni de donde procede, qual puede ser la causa ni a que se le puede atribuir, la juzgan como un efecto de la voluntad de Dios, y un golpe del destino, que dicen no se puede evitar: con esta credulidad atienden los afectos sin tratar de prevenirlos ni de evitarlos ; a este destino llaman Nacatub » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, p. 50).

« Les Maures se comportent en temps de peste tout comme dans un autre temps ; ils ne savent et s'embarrassent fort peu de savoir d'où elle vient, d'où elle procède, ni quelle en peut être la cause ; ils la regardent comme un effet de la volonté de Dieu, et, résignés à cette volonté, ils en attendent les effets sans tâcher de les prévenir ni de les arrêter » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, p. 228).

30

« Los Árabes y Beduinos se diferencian en las costumbres y maneras de vivir mui poco. Los Árabes que son originarios de la Arabia, habitan todos en tiendas de campaña. Estos estan divididos en muchas Naciones o tribus; y estas naciones son muchas familias salidas de una misma rama. Estas familias forman especies de Aldeas que llaman Aduares compuestos de ocho o diez tiendas más o menos, y cada tienda contiene su familia. Cada Nación tiene un Siege particular. Siege significa Anciano, Príncipe, Doctor y Cabeza. Cada Aduar tiene un Siege inferior a aquel de la Nación. Todos estos Sieges forman el Consejo o los

« Je place au troisième rang les Arabes bédouins, ainsi nommés parce qu'ils vivent sous des tentes, dans la campagne. Les Arabes bédouins de la Barbarie, qu'on appelle aussi communément Maures, sont divisés en plusieurs nations, et ces nations sont autant de familles issues d'une même tige. Ces familles forment des espèces de petits villages qu'on appelle douars, et chaque tente contient encore une famille particulière. Chaque nation a un sheick qui la commande, et chaque douar en a un autre inférieur au sheick de la nation. Sheick signifie ancien, vieillard, prince, docteur, chef. On choisit ordinairement pour sheick

estados pertenecientes a su tribu. Eligen ordinariamente por Siego a un viejo, o la persona más considerada de la Nación, o el más anciano del Aduar. Estas Naciones están submisas las unas al Bey y las otras independientes. Las submisas unas son tributarias y otras exemptas. A estas las dexa el Bey gozar estos privilegios, para sujetar con ellas en las ocasiones los demas Moros, y aun algunas las tiene señaladas algunos sueldos. Se ven assí mismo naciones que reciben presentes para obligarlas a dexar los caminos libres. Entre las Naciones independientes los Siegos tiene la suprema autoridad : pero aquellas que habitan en las llanuras donde pueden ir las armadas de los Turcos que llaman Canigos oy a quien los Siegos estan sugetos no pueden ejecutar cassi ninguna justicia. Es el Bey quando va al campo, o quando está en Túnez a quien van las lites y querellas, que decide de todo, que castiga y condena a muerte con una autoridad suprema (...) Los Árabes y Beduinos son tyrанизados por los Turcos después de las conquistas, o usurpación que los Otomanos hicieron de este Reyno debajo de Selim segundo. Estos se llevan los mejores cargos y empleos, y tratan con los últimos rigores a los que son tributarios; los fuerzan a pagar los tributos aun más

un vieillard, ou la personne la plus considerable de la nation, ou le plus ancien du douar. Parmi ces nations, les unes sont soumises au bey, les autres sont indépendantes (...) Quelques nations reçoivent même des beys, non des tributs, mais des présens qu'on leur fait pour les engager à laisser les chemins libres. Chez les nations indépendantes le sheick a la suprême autorité ; dans les tribus qui dépendent du bey, il n'a que la basse justice. C'est le bey, lorsqu'il va lever les impôts ou lorsqu'on vient à Tunis lui soumettre la décision des procès, qui décide de tout, qui punit et condamne à mort, qui rend, en un mot, la justice suprême (...) Les arabes sont tyrannisés par les Turcs depuis que ces derniers ont conquis ou usurpé la régence sous Soliman II, par le moyen de Barberousse. Dès lors tous les Maures furent exclus des charges et des emplois du royaume et traités avec la dernière rigueur. Aujourd'hui ils sont forcés de payer des tributs au-delà même de leurs moyens ; tous les ans, les Turcs vont exiger ces tributs les armes à la main (...) Les Arabes se font souvent la guerre de nation à nation et se volent réciproquement leurs bestiaux. Autrefois ils étaient armés de lances ; mais à présent ils ont tous des fusils. En général, ils sont tous bons écuyers ; ils montent

allá de sus medios, y los van a pedir todos los años con las armas en la mano. Estas naciones son entre sí en guerra ordinariamente, y van a robar sus rebaños y animales. Otra vez eran armados sólo de lanzas pero oy tienen los más escopetas bien prevenidas. Todos los Árabes en general son buenos ginetes montan diestramente sobre sus cavallos que son en la carrera mui ligeros; juegan la lanza con gran destreza, la arrojan del cavallo, y al punto la recobran sin que la ferocidad del curso les detenga ni espante, ni la velocidad del cavallo les impide ni asuste. Las guerras son entre ellos rara vez crueles, no van más que al pillage y pocas vezes muertos, respetan siempre las Mujeres y no las insultan ni maltratan, alguna vez las apressan por una bizarra galantería, pero no solo bastándoles » (*Colonia Trinitaria de Túnez*, pp. 49-50).

des chevaux légers à la course et les gouvernent avec facilité. Les guerres sont rarement cruelles parmi eux ; ils ne visent qu'au butin, et rarement ils se tuent. Ils respectent toujours les femmes, qui ne sont jamais ni maltraitées ni insultées » (*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, pp. 210-213).



FIG. 1 : Portrait de Jean-André Peyssonnel par le graveur Claude-Mathieu Fessard (Fontainebleau, 1740 – Paris, après 1803) d'après un portrait du peintre marseillais Allais. Eau-forte, 151 x 103 mm. Cette estampe fait partie de la série de grands albums reliés contenant des portraits gravés et provenant du cabinet de gravures constitué par Louis-Philippe, duc d'Orléans puis roi des Français, aujourd'hui conservée au Château de Versailles, cote INV. GRAV. LP 70.77.3.

84
 moitié fleur moitié alouabrique, il comin
 a ces grandes pulottes très amples une chem
 a grandes manches une lanique de laine grasse
 plus manche et une sape ou bonnet egallement
 de laine faite d'une même piece apais pour s'en
 le sapon de nos beugers, les premiers d'un ne
 promettent aucunement de s'enrichir d'un
 leur anciens habits, comme on le trouve écrit
 dans les manuscrits d'ancien andalous
 voici l'avis d'un de leurs livres, il avoit
 été d'importance dit l'auteur qu'on eut été
 habillé humblement depuis qu'on étoit arriv
 à jbran, mais le Diable subtil, le prit de
 monde et l'avarice ne pouvant pas lui
 atant de monde de lui on fut d'abord priés
 de montrer les joyaux et les ornemens d'un
 long du pays, n'avoient jamais vu de
 semblables, nos richesses et nos ornemen
 pouvoient égaler ceux des grands d'Espagne
 principalement dans les dorures
 des femmes, il y en avoit qui faisoient
 promettre plus d'éclopes d'ou qu'il n'y avoit

FIG. 2 : Relation d'un voyage dans le royaume de Tunis et d'Alger par ordre du
 Roy, en 1724, de Jean-André Peyssonnel, ms. 1373 de la Bibliothèque Municipale
 d'Avignon, p. 84.

calayh quacalam, para que tome exemplo, y se hiehe
de un lo bien, que a uno le ota llevar las cosas por cam-
no, que le libre de caer en pena, y este se conserva sin
pelo, y puro con todos los Musulmanes, no presumiendo
de ninguna cosa mala; porque estando de esta suerte
sora de los que alboroto Rasulu Allah, caba Allahu
calayh quacalam con la gloria, como aspi se vera en
este libro.

De mucha importancia hubiera sido, después
de aver venido al Islam, que se viese de la humi-
dad; pero Lucilio, apinto, mundo, y vanidad, no
dieron lugar a tanto bien; antes imitaban a que se
mostrase las galas, y bizarrías, que quando se viera
no avia, ni las conocian hasta que oían o en tal
alto estado, que se pueden comparar a las grandezas
de los grandes particularmente en los adornos de los
Rozes; pues cada uno lleva mas oro, que otros tienen
de candor en las prendas mas nobles; y es de suerte, que
los mas humildes se adornan con cosas que los Rozes
de esta tierra no llevaban antes de nuestra venida.

Y no an de-
do estas cosas de pavores, tanto; pues la imbecia q
en algunos animales que siempre esta grandemente hasta
que de vana su virtud, y este mado sin nota ad en
trabado. El alcanzar estas riquezas, y mas, que sea
para gozarlas en la gloria, con alguna lo contrario de
lo que en este mundo se adquiere para el mismo mun-
do, y al fin las ay volando, y sin perturbacion eternamen-
te. Ahora lo vey curtos deo, y queridos hermanos
y amigos, aduertiendo, que el bien, o mal, que al nos
mismo le due, venga en mis ojos, y en esta mas, con
que quito que este sacrificio de mi voluntad, y buenas
dones; y vengo a nuestro Señor humildemente nos sum-
re en su santa gloria por su misericordia, y misericordia
de su mas querido Suoza Luz, y noche, que nos quita a
ella caba Allahu calayh quacalam.

FIG. 3 : Biblioteca de Palacio (Madrid), ms. 1767, fol. 9r. Codex qui contient la copie de plusieurs ouvrages des morisques de Tunisie de main de fray Francisco Ximénez.

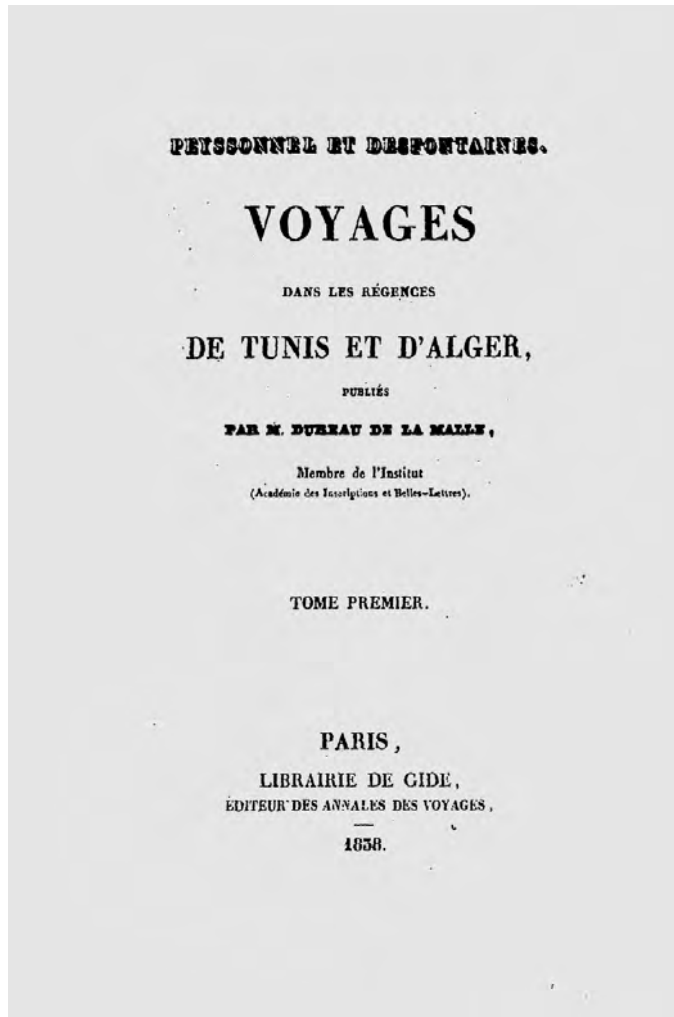


FIG. 4 : Page de titre de *Les Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, édités par Adolphe Dureau de La Malle ; le premier volume correspond à la *Relation d'un voyage sur les cotes de Barbarie fait par ordre du roi en 1724 et 1725 par Jean-André Peyssonnel*, publié à Paris à la Librairie De Gide en 1838.

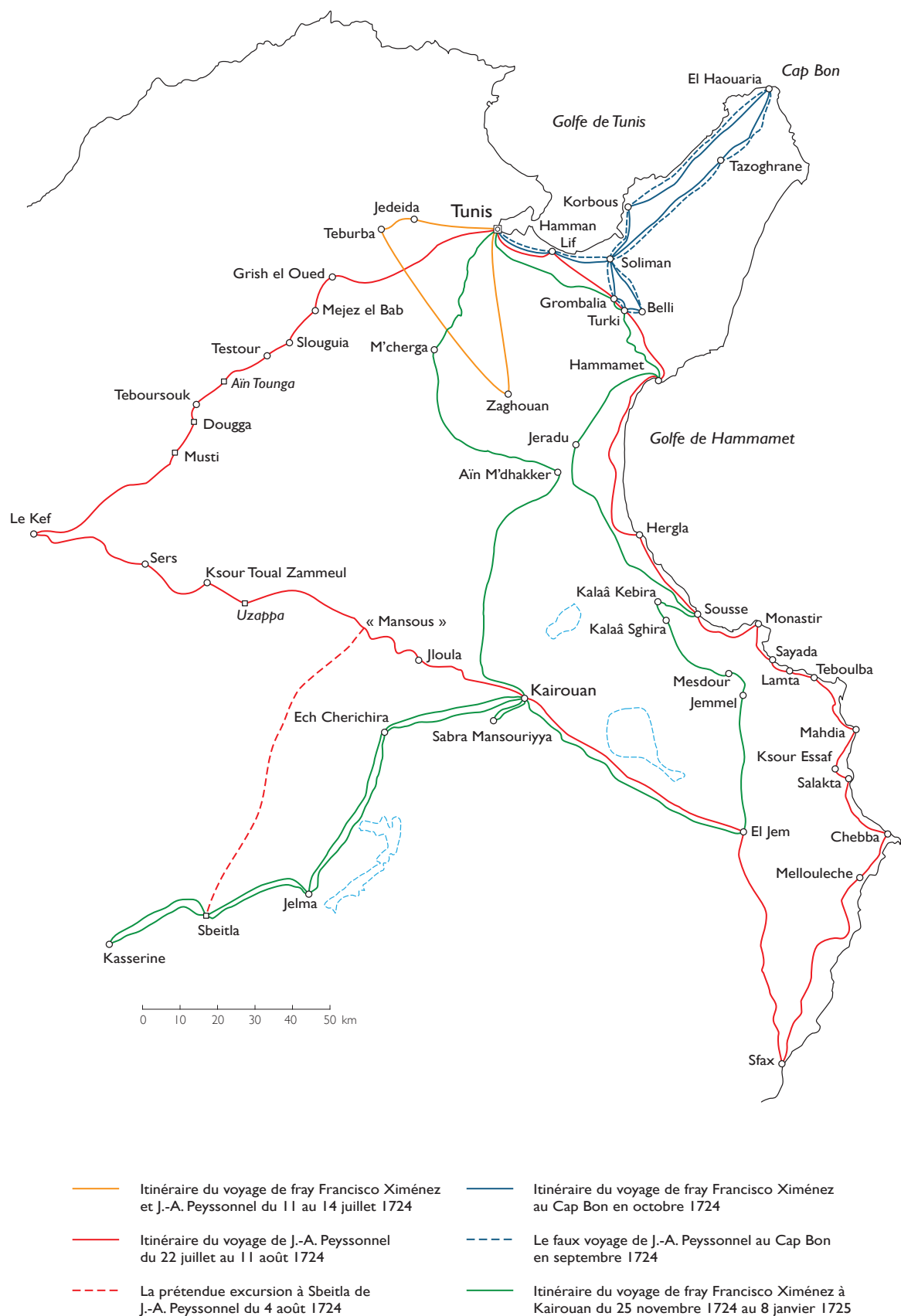
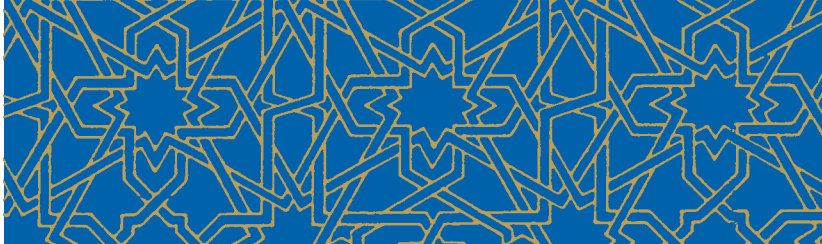


FIG. 5 : Carte de Tunis avec les itinéraires des voyages de Jean-André Peyssonnel et de fray Francisco Ximénez.



BIBLIOTHECA ARABO-ROMANICA ET ISLAMICA

Sous la direction de Juan Carlos Villaverde Amieva

- 1. Álvaro Galmés de Fuentes, Mercedes Sánchez Álvarez, Antonio Vespertino Rodríguez y Juan Carlos Villaverde Amieva** *Glosario de voces aljamiado-moriscas*, 1994.
- 2. Felipe Maíllo Salgado** *Diccionario de derecho islámico*, 2005.
- 3. Diego de Guadix** *Recopilación de algunos nombres árabigos que los árabes pusieron a algunas ciudades y a otras muchas cosas*. Edición, introducción, notas e índices de Elena Bajo Pérez y Felipe Maíllo Salgado, 2005.
- 4. Georg Bossong** *Poesía en convivencia. Estudios sobre la lírica árabe, hebrea y romance en la España de las tres religiones*, 2010.
- 5. Consuelo López-Morillas** *El Corán de Toledo. Edición y estudio del manuscrito 235 de la Biblioteca de Castilla-La Mancha*, 2011.
- 6. Empreintes espagnoles dans l'histoire tunisienne.** Études reunies par **Sadok Boubaker et Clara Ilham Álvarez Dopico**, 2011.
- 7. Felipe Maíllo Salgado** *Acerca de la conquista árabe de Hispania. Imprecisiones, equívocos y patrañas*, 2011.

En cours

Wolfdietrich Fischer *Gramática del árabe clásico*.

Antonio Vespertino Rodríguez *Estudios sobre literatura aljamiado-morisca*.

José de Tamayo, S. I. *Memorias de cautiverio y Costumbres, ritos y gobiernos de Berbería (según el relato de un jesuita del siglo xvii)*. Edición, introducción y notas de Felipe Maíllo Salgado.